



Le réseau
de transport
d'électricité

Enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

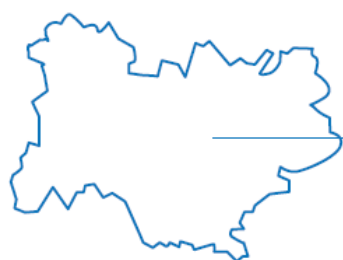
RET
Réseau d'Electricité de Thonon

**ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSEL**

GreenAlp
PARTAGEONS L'ÉNERGIE

RSE
Région Rhône-Alpes

soreca
Energies & Communications



SCHEMA REGIONAL DE RACCORDEMENT AU RESEAU DES ENERGIES RENOUVELABLES (S3RENR) D'Auvergne-RHÔNE-ALPES

ETAT TECHNIQUE ET FINANCIER

DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA A FIN 2025



VERSION FINALISÉE DU
31 MARS 2026

SOMMAIRE

Sommaire	3
Synthèse nationale	4
Préambule	12
Evolution de la production ENR.....	13
1. Dynamique de raccordement EnR	13
2. Affectation des capacités réservées	15
Aménagements du schéma	17
Cartographie des travaux	20
Avancement des travaux	21
Etat financier du schéma	23
Indicateurs de suivi de mise en œuvre du schéma	27
Conclusion	28
Annexes et clés de lecture	30
1. Evolution de la production EnR.....	30
2. Aménagements du schéma	31
3. Avancement des travaux	36
4. Etat financier du schéma	64
5. Capacités réservées par poste	65

SYNTHESE NATIONALE

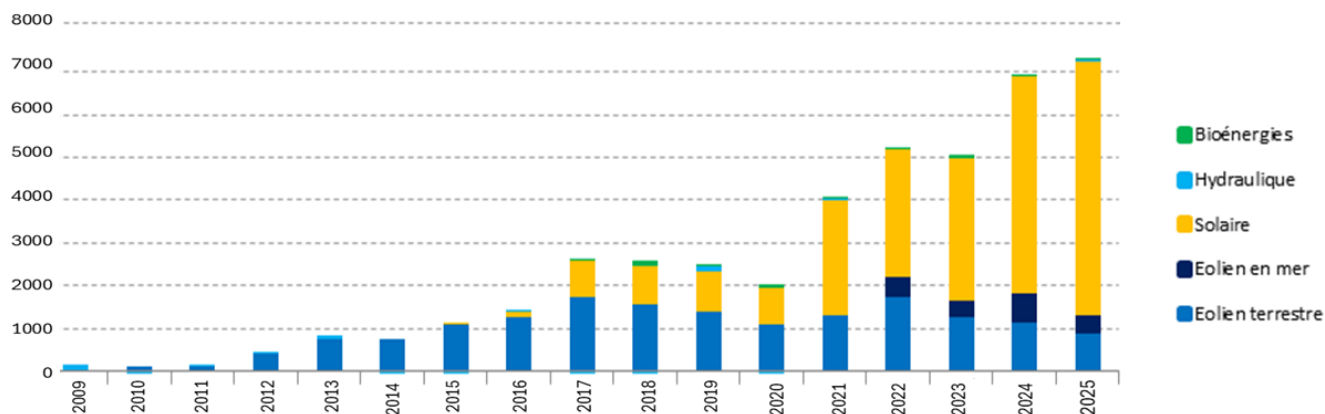
Poursuivre la transition énergétique en cohérence avec la politique de décarbonation de l'état

En 2025, la dynamique de raccordement des énergies renouvelables (EnR) a de nouveau franchi un cap historique, avec un volume record de 7 300 MW nouvellement raccordés, reflet d'un engagement collectif croissant en faveur de la transition énergétique. Ces nouvelles installations, en croissance de 10% par rapport à 2024, sont majoritairement raccordées sur le RPD et traduisent le dynamisme des installations photovoltaïques, qui représentent 5 900 MW, dont 3 700 MW de projets raccordés en basse tension.

Ce mouvement s'inscrit dans la trajectoire définie par l'État pour faire du mix énergétique français un levier de souveraineté, de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

La France dispose désormais d'un parc de production EnR de plus de 84 000 MW, incluant l'ensemble des filières renouvelables, dont les parcs éoliens en mer. La capacité solaire installée totale a dépassé en 2025 celle des installations hydrauliques : ainsi le parc hydraulique historique représente désormais moins du tiers de la capacité EnR installée, alors que les installations éoliennes et photovoltaïques représentent environ 66% du parc¹.

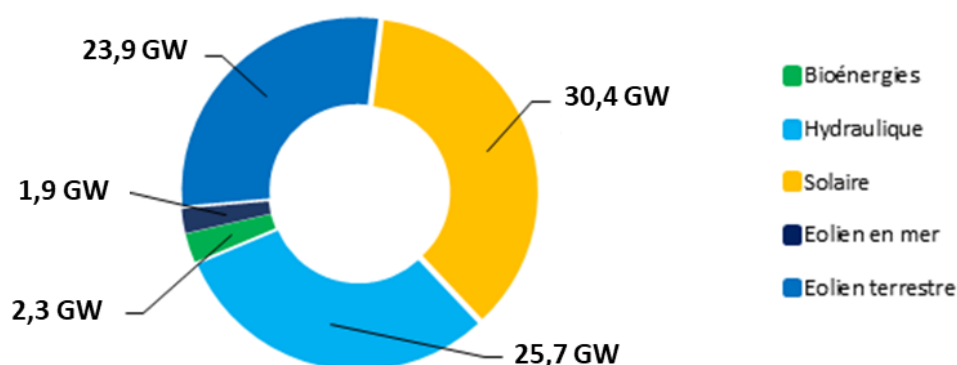
Evolution annuelle de la puissance EnR raccordée (MW)



Evolution annuelle des volumes d'EnR raccordés (en MW)

¹ Source : [Bilan électrique 2025](#)

Répartition par filière au 31/12/2025 (MW)



Répartition des volumes d'EnR raccordés par filière (en MW)

[Bilan électrique 2025](#)

A date, en raison d'une meilleure acceptabilité par rapport aux autres filières, notamment en termes d'insertion paysagère et d'appropriation par les territoires, on constate une prédominance accrue des projets photovoltaïques (PV), principalement des projets de faible puissance. Les puissances unitaires varient toujours considérablement selon les projets, avec un dynamisme accru des installations de puissance modérée, tandis que le développement de projets de raccordement de plusieurs centaines de MW se poursuivent. On constate parallèlement une tendance de baisse continue des raccordements éoliens.

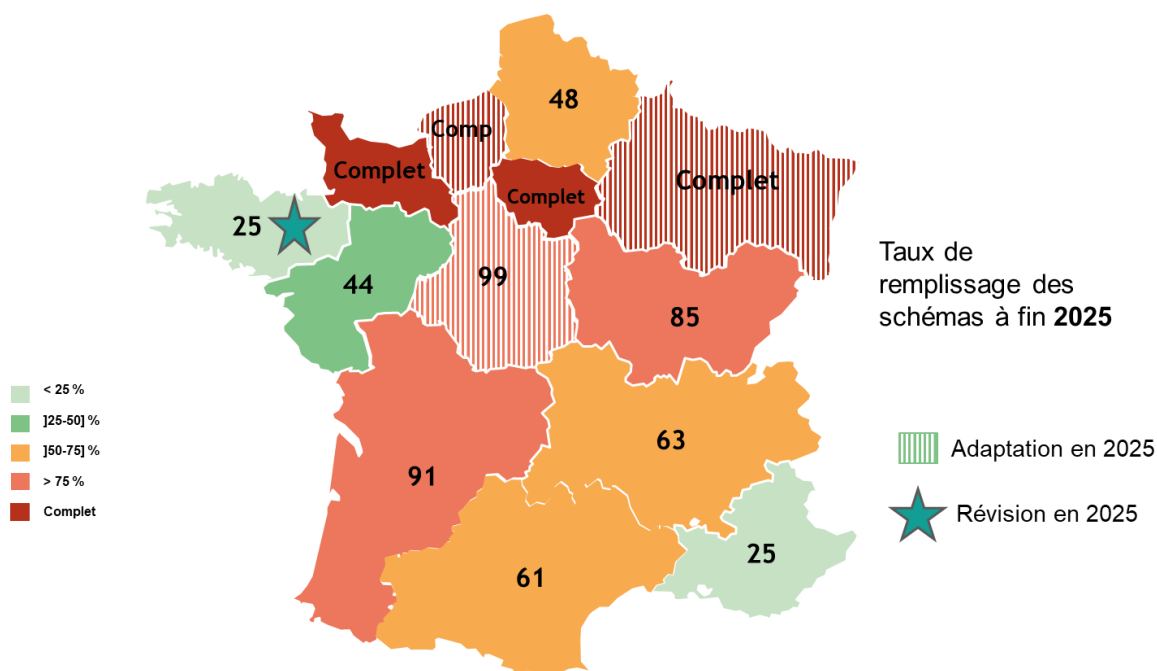
Les dernières adaptations et révisions de schémas dans le régime « Pré-APER » sont entrées en vigueur

Pour répondre rapidement à la dynamique croissante des projets d'énergies renouvelables terrestres, et notamment à des saturations locales de postes en partie provoquées par des raccordement massifs de parcs de petite puissance non pilotable, de dernières adaptations ont été notifiées avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre de réalisation des S3REnR, APER. En 2025, trois adaptations ont été conduites à leur terme en Centre Val de Loire, Grand Est et Haute Normandie, permettant de libérer un volume de capacités réservées supplémentaires de 2 GW.



Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2025

Pour éviter la désoptimisation de la planification des réseaux induites par les adaptations, le dispositif APER n'a pas reconduit ce système d'adaptation de schémas aux bénéfices de nouveaux mécanismes : en particulier, une nouvelle flexibilité (mobilisation d'un réservoir de travaux prédéfinis) viendra compléter les transferts de capacité réservée et de travaux, pour continuer d'émettre des offres de raccordement entre deux processus de révisions.



A fin 2025, 73% de la capacité d'accueil des réseaux réservée aux projets EnR est affectée à des projets en cours de développement. Ce taux de réservation des capacités des schémas est en augmentation par rapport à celui observé fin 2024 (66%) compte-tenu en particulier de la forte dynamique des raccordements de PV BT, malgré la révision ou l'adaptation de quatre schémas en 2025. Ainsi, l'entrée en vigueur du schéma Bretagne mi 2025 a permis la création de 4,4 GW supplémentaires de capacités réservées qui sont venues s'ajouter aux 2 GW dégagées par les adaptations des schémas Grand Est, Centre Val de Loire et Haute Normandie.

Les schémas de Grand-Est, Ile-de-France et Normandie sont complets à fin 2025.

Optimisation du raccordement des projets de petite puissance dans les zones saturées

Les gestionnaires de réseaux mettent en œuvre des stratégies pour accélérer le raccordement des projets de petite puissance, même dans les zones à forte saturation. En 2025, la dynamique de raccordement des projets photovoltaïques diffus reste robuste, y compris dans les zones rurales où la capacité d'accueil supplémentaire ne sera disponible qu'après des travaux significatifs. Les initiatives lancées par RTE et Enedis depuis 2022 pour proposer des solutions de raccordement anticipé ont permis de traiter de l'ordre de 6 000 demandes, grâce à des propositions bien accueillies par les parties prenantes.

Cependant, cette dynamique intense révèle des contraintes localisées sur un nombre restreint de postes sources (de l'ordre de 130 postes à fin 2025) depuis la fin de l'été 2024. Pour répondre à ces défis, les gestionnaires de réseaux intensifient leurs efforts pour optimiser le raccordement des installations, notamment dans les milieux agricoles. En l'absence de pilotabilité des installations photovoltaïques de faible puissance à date, RTE et certains gestionnaires de réseaux explorent des leviers supplémentaires, tels que l'appel à des flexibilités additionnelles. Ces solutions sont mises en œuvre dans les cas où une contrainte de transit est identifiée à très court terme. Elles servent d'expérimentation pour minimiser les contraintes dans des zones dynamiques de raccordement dans l'attente des révisions.

Les prochaines révisions des schémas S3REnR devront intégrer de manière adéquate le volume de production diffuse, en tenant compte des évolutions des modalités de soutien aux installations photovoltaïques. Ces ajustements visent à aligner la taille des installations au bénéfice des projets de puissances plus élevées, pour se conformer aux objectifs de développement à moyen terme du gouvernement.

Les gestionnaires de réseaux, en collaboration avec les services de l'état, cherchent à mieux caractériser la file d'attente pour planifier une infrastructure économique et pertinente

Les gestionnaires de réseaux en collaboration avec la CRE et la DGEC ont mené une analyse afin d'affiner la file d'attente et mieux caractériser la maturité des projets. Cette maturité a été appréciée en particulier à l'aune de trois critères :

- Disposer d'un « droit d'accès au réseau »
- Être en possession d'une autorisation administrative (en particulier l'autorisation d'urbanisme)
- Bénéficier d'un soutien public ou avoir sécurisé son financement (mécanisme de soutien de l'Etat ou « PPA »).

Prenant pour appui ces travaux, RTE mène des réflexions pour intégrer les travaux méthodologiques de consolidation et de qualification de la file d'attente dans les révisions des schémas. L'objectif serait ainsi de mieux estimer le réalisme de la file d'attente et ainsi :

- 1) Eviter un phénomène de saturation contractuelle du réseau avec des projets d'installation EnR qui « bloqueraient » l'accès à la capacité disponible pour des projets potentiellement plus matures
- 2) Réaliser le bon dimensionnement des ouvrages et leur planification au bon endroit et au bon moment.

Une coordination approfondie RTE-Enedis sur ce sujet est en cours.

Un cadrage des ambitions des futurs schémas a été réalisé pour assurer une cohérence entre les objectifs des schémas S3REnR à réviser avec les objectifs de l'état.

Pour se conformer au décret APER de juillet 2024, un cycle de révisions de l'ensemble des schémas s'est ouvert. Début 2025, les gestionnaires de réseau ont donc débuté les travaux de révision, en étroite coopération avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les producteurs et les autres parties prenantes.

Les premiers scénarios de capacité globale issus des concertations régionales, ont montré une décorrélation entre les chiffres proposés en région et les scénarios du projet de PPE. En parallèle de la publication du décret PPE rendue publique le 12/2/2026, un travail de déclinaison régionale a été réalisé par les services de l'Etat avec l'appui de RTE pour proposer des cibles cohérentes avec les enjeux énergétiques et stratégiques de l'Etat, entraînant une temporisation des travaux régionaux au 2nd semestre 2025.

Ceci a permis la relance des révisions. Les dossiers d'éclairage permettant au préfet de Région de fixer la capacité du schéma ont donc été envoyés fin 2025 pour les régions les plus avancées - Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire.

Les gestionnaires des réseaux ont débuté la révision des autres schémas mi-janvier 2026, conformément aux dispositions du décret APER. Les travaux des éclairages au Préfet, basées notamment sur la déclinaison régionale retenue par la DGEC, et lui permettant de définir l'ambition régionale d'un schéma vont se poursuivre toute l'année 2026.

L'objectif est de finaliser la révision des schémas en deux ans environ une fois l'ambition définie par le Préfet.

La dynamique d'investissements se poursuit pour adapter l'infrastructure à la dynamique des EnR

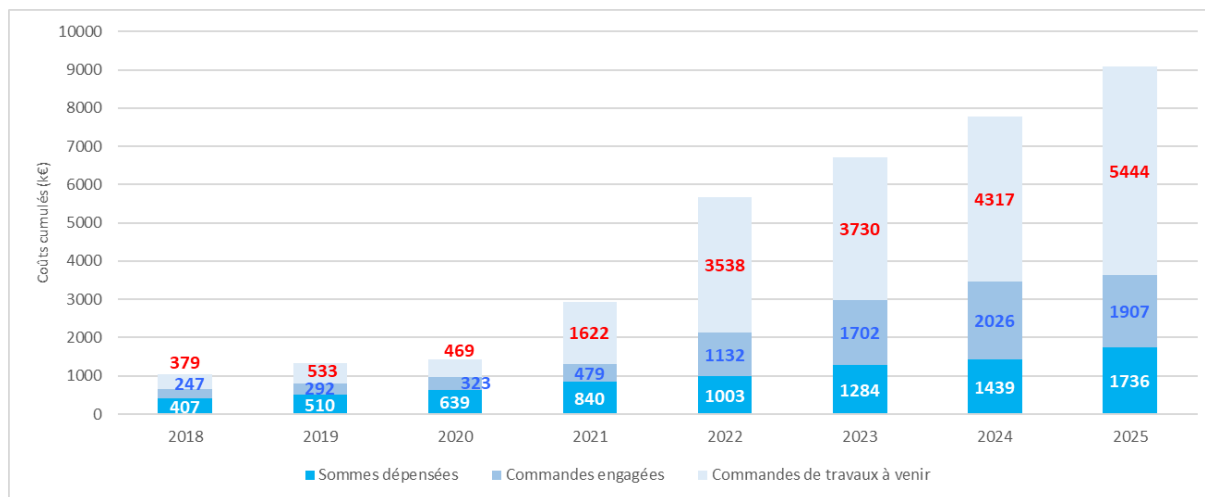
Pour suivre des raccordements toujours en croissance, les gestionnaires de réseau poursuivent leur mobilisation industrielle en augmentant des volumes d'investissement et développent les ouvrages prévus dans les schémas S3REnR actuels. Ces investissements sont réalisés en adéquation avec les dynamiques de croissance locale et sont conjointement ordonnancés pour piloter l'effort industriel de mise à disposition de capacités de manière efficace.

Dans le contexte :

- i) de révision de tous les schémas avec une priorisation des schémas ayant des niveaux de saturation important
- ii) d'une hausse structurelle des coûts reflet des tensions sur les marchés
- iii) et d'investissements massifs réalisés et à venir par les gestionnaires des réseaux

les ouvrages les plus attendus pour permettre le raccordement des projets matures seront priorisés.

Par ailleurs les ouvrages identifiés comme moins utiles techniquement, n'ayant pas fait l'objet de demande de raccordement client, bénéficiant d'un bilan économique incertain ou identifiés comme problématiques au sein des territoires font l'objet d'une étude approfondie avant une possible reconduction dans les schémas révisés dans un format plus économique, au bénéfice des territoires, des producteurs et de la collectivité.



Evolution des investissements cumulés pour les créations et les renforcements à fin 2025

La forte croissance des commandes engagées depuis 2022 se poursuit, illustrant l'accélération du financement des ouvrages inclus dans les schémas par les gestionnaires de réseau et les producteurs. De plus, l'évolution des commandes de travaux à venir met en évidence les enjeux d'investissement auxquels les gestionnaires de réseaux doivent faire face pour accueillir les EnR.

Les gestionnaires de réseaux concertent les nouvelles dispositions issues de la loi « APER »

Suite à la publication du décret dit « APER » le 21 juillet 2024, des concertations menées par Enedis et RTE ont débuté pour décliner dans leurs documentations techniques de référence (DTR) respectives les nouvelles dispositions s'appliquant à l'élaboration et la vie des S3REnR.

Ces dispositions visent à améliorer l'efficacité de la planification puis du raccordement au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Les sujets d'ores et déjà abordés ont été les suivants :

- Une remise à plat de l'ensemble des notions utilisées dans le cycle de vie des schémas S3REnR pour contribuer à une meilleure visibilité par les parties prenantes du dispositif, à la fois pendant les révisions et une fois les schémas révisés en vigueur ;
- Les modalités d'organisation des campagnes de recensement de prévisions d'installations de production d'électricité EnR, pour l'établissement des hypothèses nécessaires aux études réseau permettant de planifier les investissements réseaux nécessaires à la mise à disposition de la capacité globale de raccordement régionale ;
- Les modalités d'application des critères techniques et économiques qui s'imposent aux investissements qui peuvent intégrer la planification, conformément à l'arrêté du 29 mars 2025 ;
- Les modalités de mise en œuvre du droit de priorité à l'instruction des demandes de raccordement au réseau public de transport d'installations de production d'électricité EnR (évolution de la procédure raccordement au RPT) ;
- Les modalités de mise en œuvre du « réservoir de travaux », dédié au raccordement d'installations sur le RPD ;

La concertation se poursuivra au premier semestre 2026.

L'amélioration de l'offre cartographique grâce à une concertation approfondie pour la refonte de l'outil Capareseau

Caparéseau est un outil cartographique de référence pour l'ensemble des parties prenantes locales et nationales. Il met à disposition les données sur les capacités de raccordement au niveau des postes (i), les informations de dynamique globale par schéma S3REnR (ii) et la planification de l'infrastructure de réseau de transport et de distribution (iii) ; la donnée est alimentée par les gestionnaires de réseaux.

Afin de palier une problématique d'interface peu lisible pour certaines parties prenantes et du nouveau dispositif issu de la loi APER, RTE a lancé une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs d'octobre 2025 à février 2026 pour définir des fonctionnalités et données de Caparéseau.

Une phase de définition d'un socle de principes dégageant des lignes directrices pour le futur outil présenté dans l'instance de concertation de RTE en octobre a précédé une concertation approfondie menée en collaboration étroite RTE-Enedis, avec les GRD.

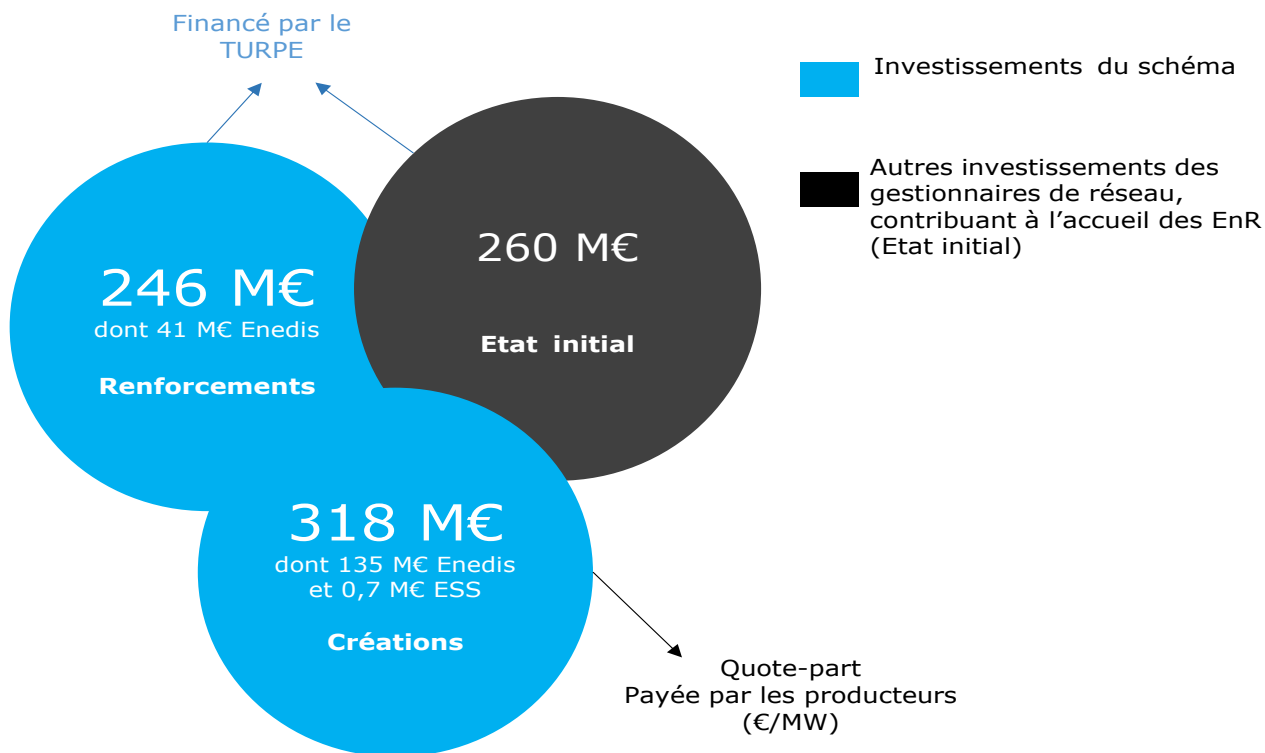
Pendant la période de développement de l'outil à venir, des séances de concertation seront également organisées avec les producteurs EnR et les distributeurs, afin de co-construire l'ergonomie et les parcours utilisateurs tout au long de l'année 2026 pour un objectif très ambitieux de livraison de l'outil : le 1er janvier 2027.

Cette concertation, nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs ainsi que la date butoir de livraison de Capareseau, est considérée par la Commission de régulation de l'énergie

comme une action prioritaire dans sa délibération TURPE 7 HTB, assortie d'une régulation incitative. RTE met donc tout en œuvre pour s'y conformer, en ne sacrifiant pas cet objectif à la qualité et le besoin impérieux de mise à disposition d'un outil fonctionnel et utile.

PREAMBULE

La quote-part du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes a été approuvée par le préfet de Région le 15/02/2022. Ce schéma met à disposition des projets de production EnR une capacité d'accueil de 7619 MW, pour une quote-part de 42.4 k€/MW (valeur actualisée au 1^{er} février 2026). Les montants d'investissements de l'état initial et du schéma à sa publication sont détaillés ci-dessous.



Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2025 (année N-1), après 4 années d'application, conformément à l'article D321-21-1 du code de l'énergie. Pour mémoire, le précédent état technique annuel à fin 2024 est disponible sur le site Internet de RTE.

Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec Enedis, Energie et Services de Seyssel (ESS), GreenAlp (ex GEG), Régie d'Electricité de Thônes (RET), Régie Services Energie (RSE), et Société des Régies de l'Arc (SOREA), présenté à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs.

Le S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse <https://www.rte-france.com/projets/s3renr>.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

1. Dynamique de raccordement EnR

16 267 MW d’installations EnR raccordées à fin 2025

Le parc de production d’énergies renouvelables en service atteint 16 267 MW, en hausse de 6 % par rapport à 2025. Le volume des projets en développement connaît depuis plusieurs années une hausse principalement liée au développement de la filière photovoltaïque, pour atteindre 3 525 MW (+11 % par rapport à 2024).

Production (MW)	A date d'approbation du schéma (au 15/02/2022)	31/12/2024	31/12/2025	Evolution
En développement	1 160	3 175	3 525	11%
RPT		902	714	
ENEDIS		2 261	2 799	
ELD		11	12	
En service	13 832	15 299	16 267	6%
RPT		11 003	11 025	
ENEDIS		4 185	5 106	
ELD		110	137	
Total	14 992	18 474	19 792	7%

53 MW de production éolienne nouvellement raccordée en 2025

Le volume de production éolienne en service atteint 785 MW en 2025, en augmentation de 7 %² par rapport à 2024. Le volume total de projets éoliens en service et en développement affiche lui une légère baisse avec un total de 1 342 MW à fin 2025 (-1 % par rapport à 2024). Cette diminution est notamment liée à des baisses de puissances des futurs parcs en file d’attente et à des sorties de file d’attente.

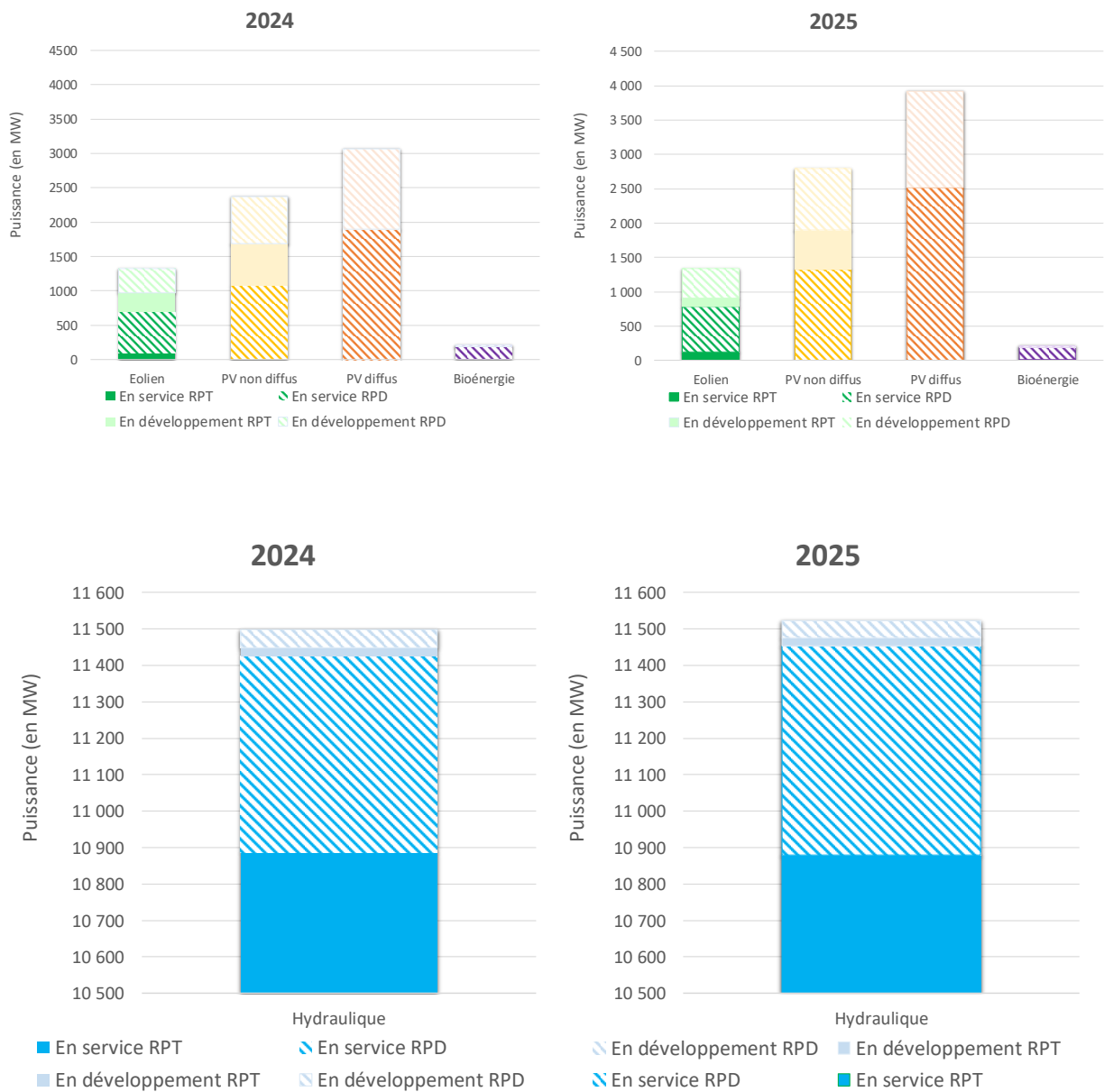
861 MW de production photovoltaïque raccordée en 2025

Le parc de production photovoltaïque en service en 2025 atteint 3 836 MW. L’accélération du développement de cette filière se poursuit avec une hausse de +29 % par rapport à 2024. Cette évolution reflète la dynamique constatée sur l’ensemble du territoire Français (+29 % également).

² A noter que le volume 2024 inclut ici une correction de données due à la prise en compte d’un parc éolien sur la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2025 alors qu’il était comptabilisé sur la région administrative Occitanie en 2024.

Le volume total de projets en service et en développement de la filière photovoltaïque affiche 6 719 MW à fin 2025 (+26 % par rapport à 2024).

Répartition par filière des installations EnR en service à fin 2024 et fin 2025



Le parc hydraulique installé reste globalement stable.

2. Affectation des capacités réservées

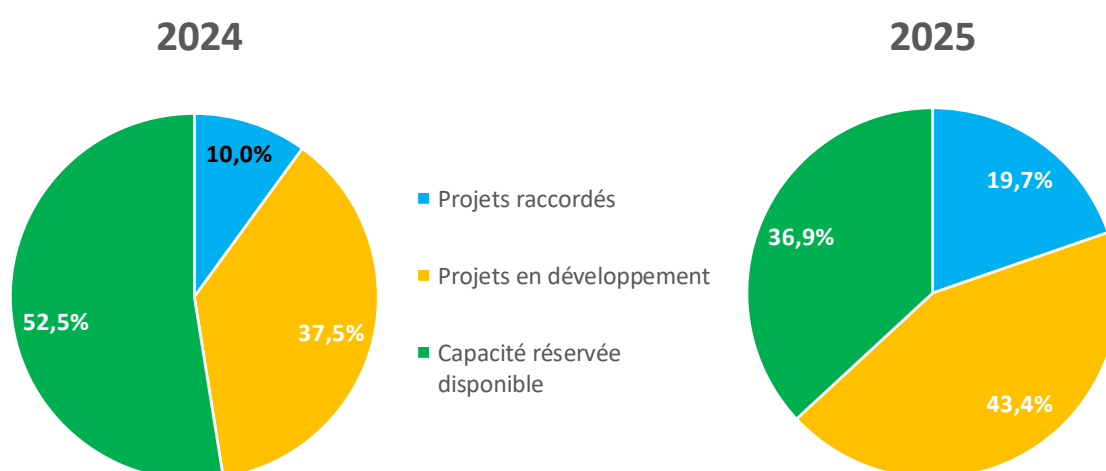
4 808 MW de capacités réservées désormais attribuées à fin 2025

L'année 2025 reflète une dynamique de développement des EnR jusqu'alors inégalée avec 1190MW de capacité réservée nouvellement affectés (ce qui représente une évolution de +33% par rapport à fin 2024).

A fin 2025, 830 MW sont attribués pour des projets en service ou à raccorder sur le Réseau public de transport.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR aux installations de production d'énergies renouvelables à fin **2024** et fin **2025**.

Répartition de la capacité réservée selon le stade des projets EnR



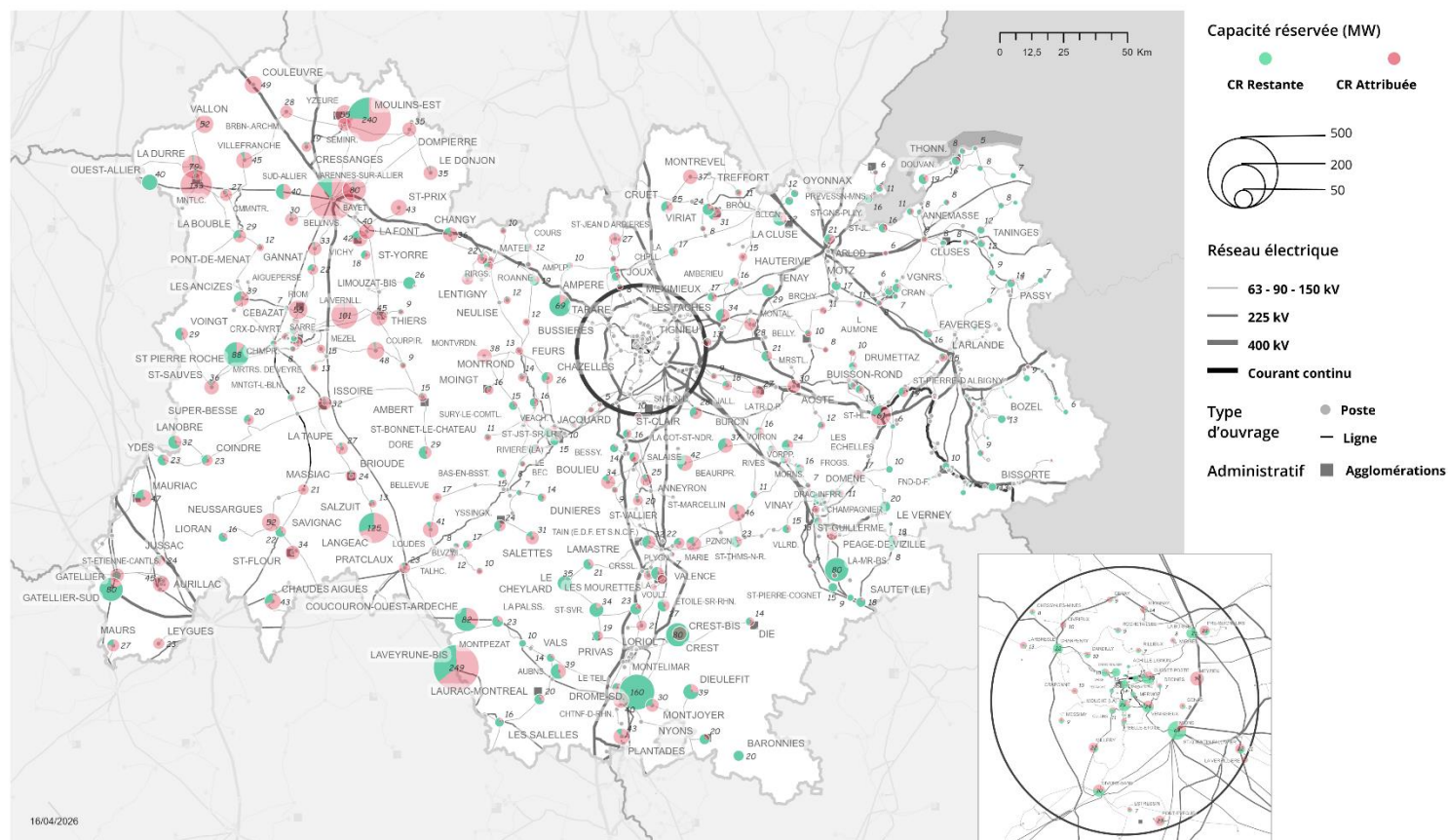
63% de la capacité du schéma allouée à fin 2025

Depuis la publication du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes, 4 808 MW de capacités réservées ont été affectées sur les 7 619 MW mises à disposition dans le schéma, dont 1500 MW (20 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe 5. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet <http://www.capareseau.fr>

La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte ci-dessous.

AUVERGNE RHONE-ALPES

Capacité réservée de la région



Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Conception et réalisation: Centre National d'Expertise du Réseau (CNER)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

Carte de la répartition de l'allocation des capacités réservées du S3REnR

AMENAGEMENTS DU SCHEMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2025. Certains de ces transferts ont été accompagnés de déplacements de travaux.

429 MW ont été transférés en 2025

En 2025, 94 transferts ont été effectués. Le volume cumulé de capacité transférée à fin 2025 représente 1511 MW depuis l'entrée en vigueur du schéma, soit 20% de la capacité du schéma.

Dans certaines situations, des transferts (déplacement) de travaux ont été réalisés de façon concomitante aux transferts de capacités réservées. Sur 2025 les travaux déplacés sont les suivants :

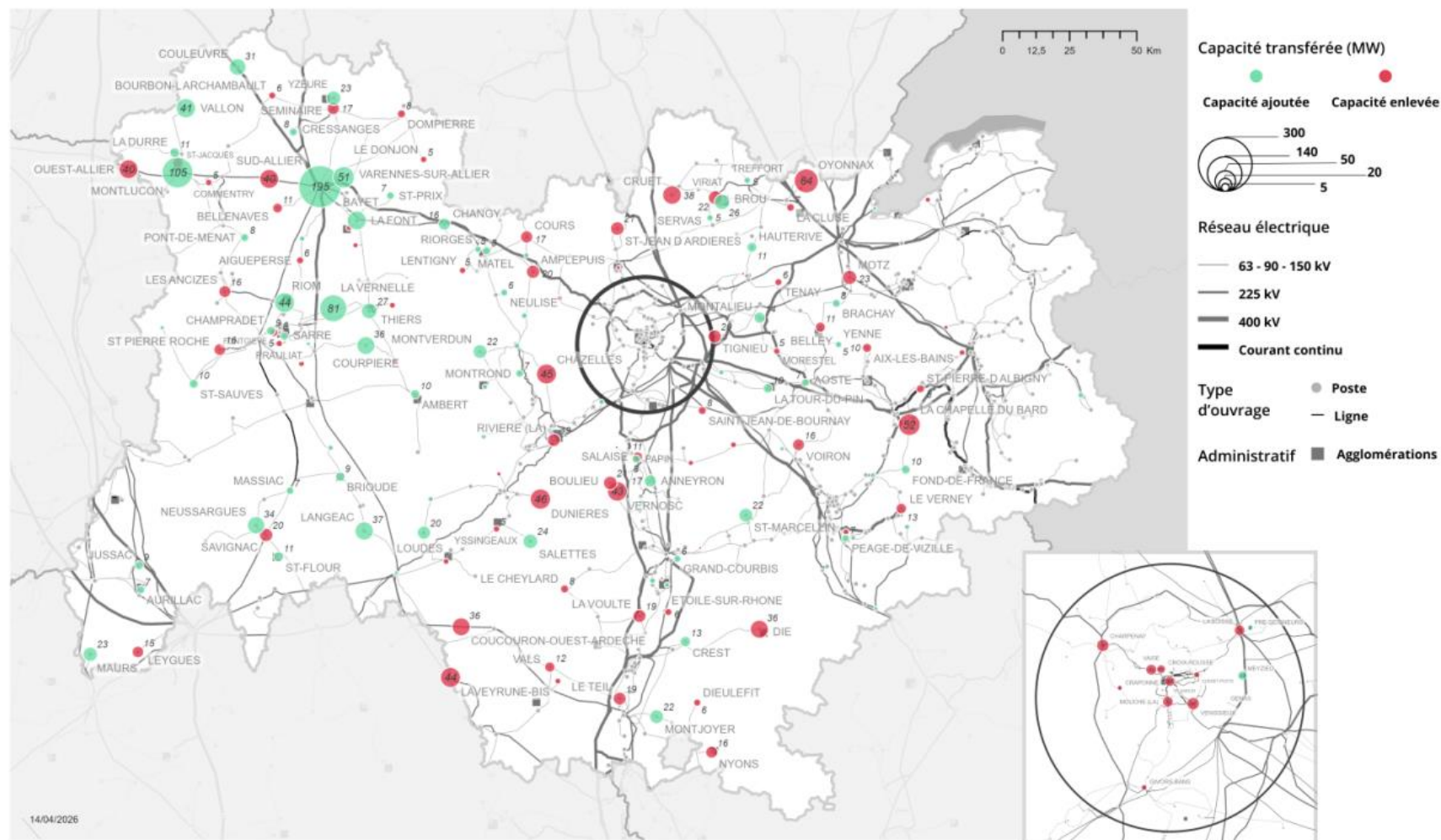
- Déplacement d'un transformateur de 36 MW du poste de Lentigny vers le poste de Loudes.
- Déplacement d'un transformateur de 36 MW du poste de St Marcellin vers le poste de Bayet.
- Déplacement d'un transformateur de 20 MW du poste de Donjon vers le poste de Varennes.
- Déplacement des travaux de renforcement d'un transformateur (+16 MW) du poste d'Aigueperse vers le poste de La Vernelle.
- Déplacement d'un transformateur de 36MW du poste de Séminaire vers le poste de La Vernelle.
- Déplacement d'une 1/2 rame du poste du Cheylard vers le poste de Vallon.

Les transferts constituent un outil fréquemment utilisé depuis la mise en œuvre des schémas S3REnR pour ajuster les volumes de capacité réservée par poste-source ; ainsi les installations EnR bénéficient des conditions optimales pour leur raccordement dans le cadre du S3REnR.

La liste complète des transferts et des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe 2.

AUVERGNE RHONE-ALPES

Capacité de transfert de la région



Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Conception et réalisation : Direction Technique (DT)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

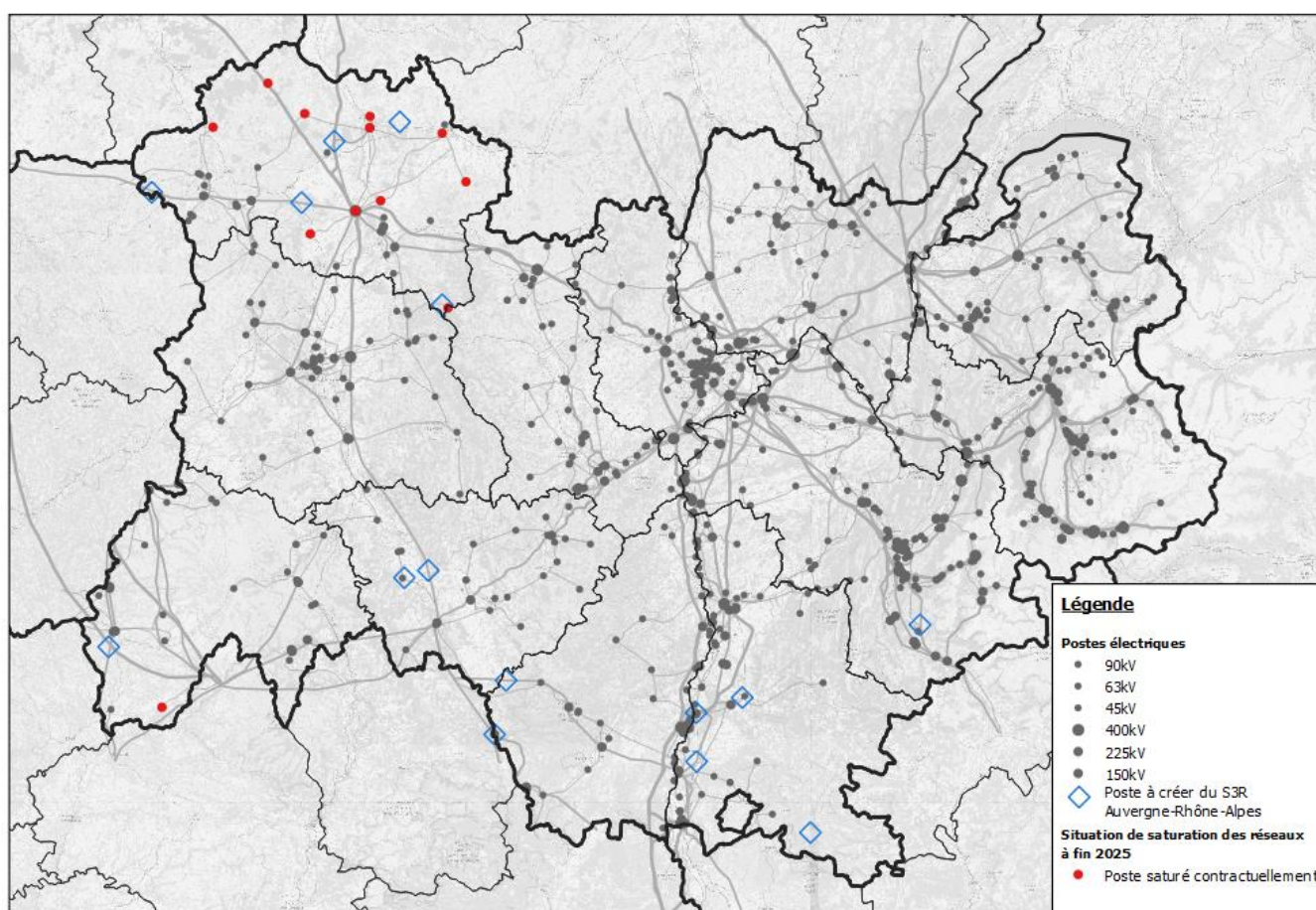
Carte de l'évolution des capacités réservées par poste après transferts de capacité réservée

12 postes source en saturation contractuelle à fin 2025

A fin 2025, le mécanisme de souplesse qu'offrent les transferts de capacité réservée est devenu insuffisant pour répondre à la forte dynamique de développement des projets EnR dans la région (et particulièrement dans les départements de l'Allier et du Cantal).

12 postes sources sont en situation de saturation contractuelle à fin 2025 dans la région. Cela signifie que pour ces postes, les gestionnaires de réseau ne sont plus en mesure d'émettre d'offre de raccordement (tous niveaux de tension confondus) compte tenu de l'état des installations EnR en service et en file d'attente, et des investissements prévus dans la version de schéma en vigueur.

Pour ces situations, seule la révision du S3REnR de la région, dont le lancement a été réalisé en janvier 2026, permettra d'identifier les prochains ouvrages de réseau à créer ou renforcer nécessaires à l'accueil de nouvelles capacités pour les EnR dans le secteur de ces postes actuellement saturés contractuellement.



Carte des postes de la région en situation de saturation contractuelle à fin 2025

A noter que les dates de mises en service prévisionnelles pourront évoluer en fonction de la dynamique de développement des EnR.



AVANCEMENT DES TRAVAUX

11 % des ouvrages de création sont en service à fin 2025

En complément, 41 % des ouvrages de création inscrits au schéma ont atteint le seuil de déclenchement de leurs travaux.

- Le poste source 225/20 kV de Saint Pierre Roche, son transformateur et sa liaison de raccordement de 17km au poste d'Enval ont été mis en service en 2025. Il s'agit du premier poste mis en service dans le cadre du schéma.
- 1 transformateur 225/63kV RTE au poste des Ancizes a été mis en service à l'été 2025.
- 3 créations de transformateurs Enedis et leur raccordement ont été mis en service en 2025. Il s'agit là aussi des premiers transformateurs mis en service dans le cadre du schéma.
- 7 demi-rames ont été mises en service en 2025, soit un total de 9 depuis l'entrée en vigueur du schéma.

Les études internes et conjointes, entre RTE et ENEDIS, se sont poursuivies sur 2025 pour la création des autres postes sources, et les concertations pour l'emplacement des postes à créer de Sud-Allier, Ouest-Allier et Mazeyrat (ex Langeac) se sont terminées en 2025. A noter également que la concertation de poste de Centre-Allier s'est terminée en janvier 2026.

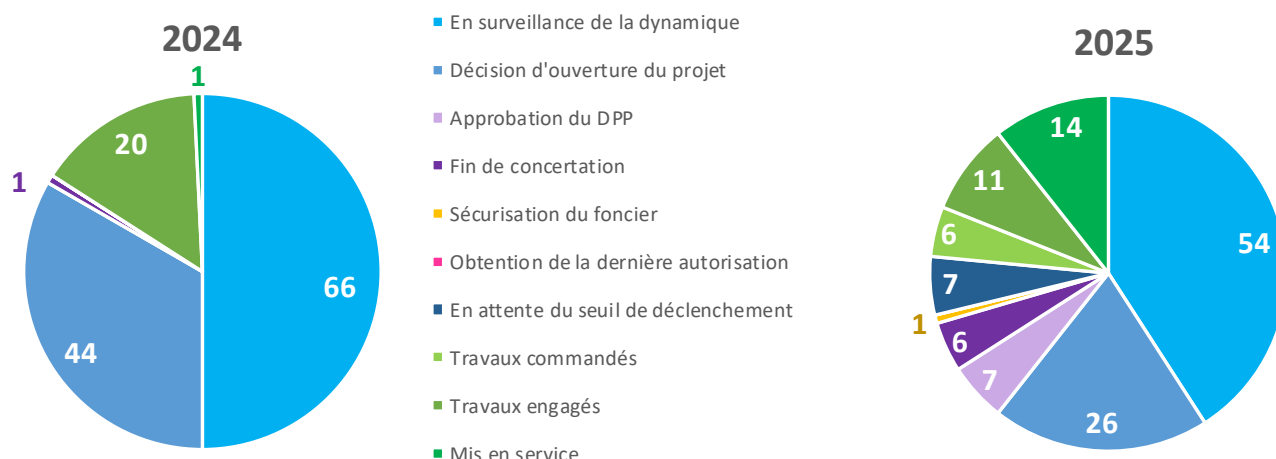
16% des travaux de renforcement sont en service à fin 2025

En complément, 47 % des ouvrages de renforcement inscrits au schéma ont atteint le seuil de déclenchement de leurs travaux.

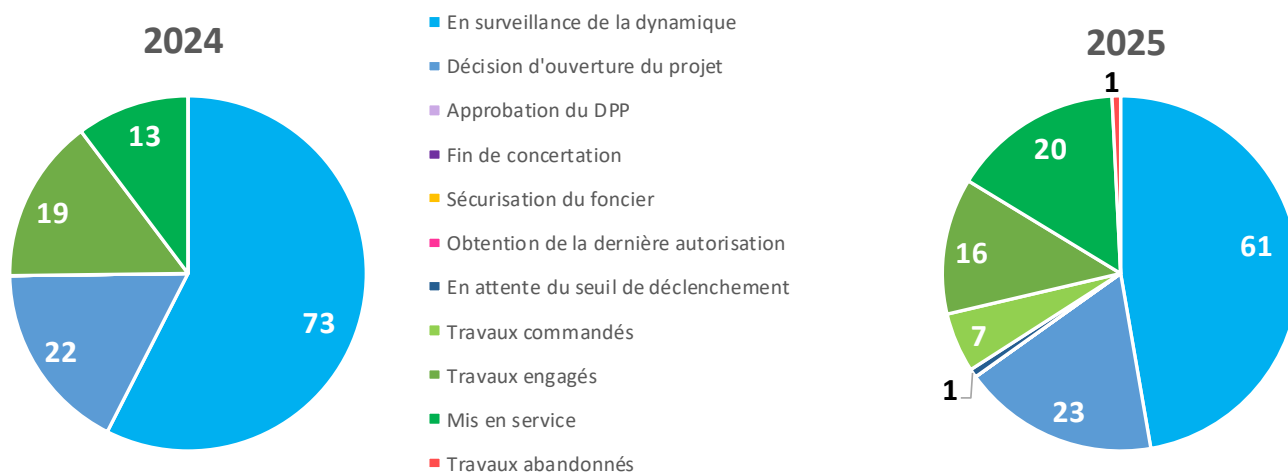
A fin 2025, 12 transformateurs ont été renforcés (soit 5 de plus qu'à fin 2024) dans 9 postes ENEDIS et disposent désormais d'une capacité unitaire de transformation de 36 MVA (passage de 20 en 36 MVA). Par ailleurs, une self a été mise en service au poste de Donjon en 2025.

La répartition des travaux de création et renforcement est illustrée ci-dessous selon leur stade d'avancement.

Répartition des travaux de création S3REnR selon leur stade d'avancement³



Répartition des travaux de renforcement S3REnR selon leur stade d'avancement



Clé de lecture : un projet peut nécessiter des travaux menés par un ou plusieurs gestionnaires de réseau. Si un même projet nécessite l'intervention de plusieurs gestionnaires de réseau (GRT et GRD), les travaux de chaque gestionnaire de réseau sont comptabilisés. Par exemple, pour la création d'un poste source qui fait intervenir à la fois le GRT et le GRD, le projet sera compté 2 fois : 1 fois pour la création du poste source (travaux gérés par le GRD) et 1 fois pour son aspect raccordement au réseau de transport (travaux gérés par RTE).

La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe 3. Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe 3.

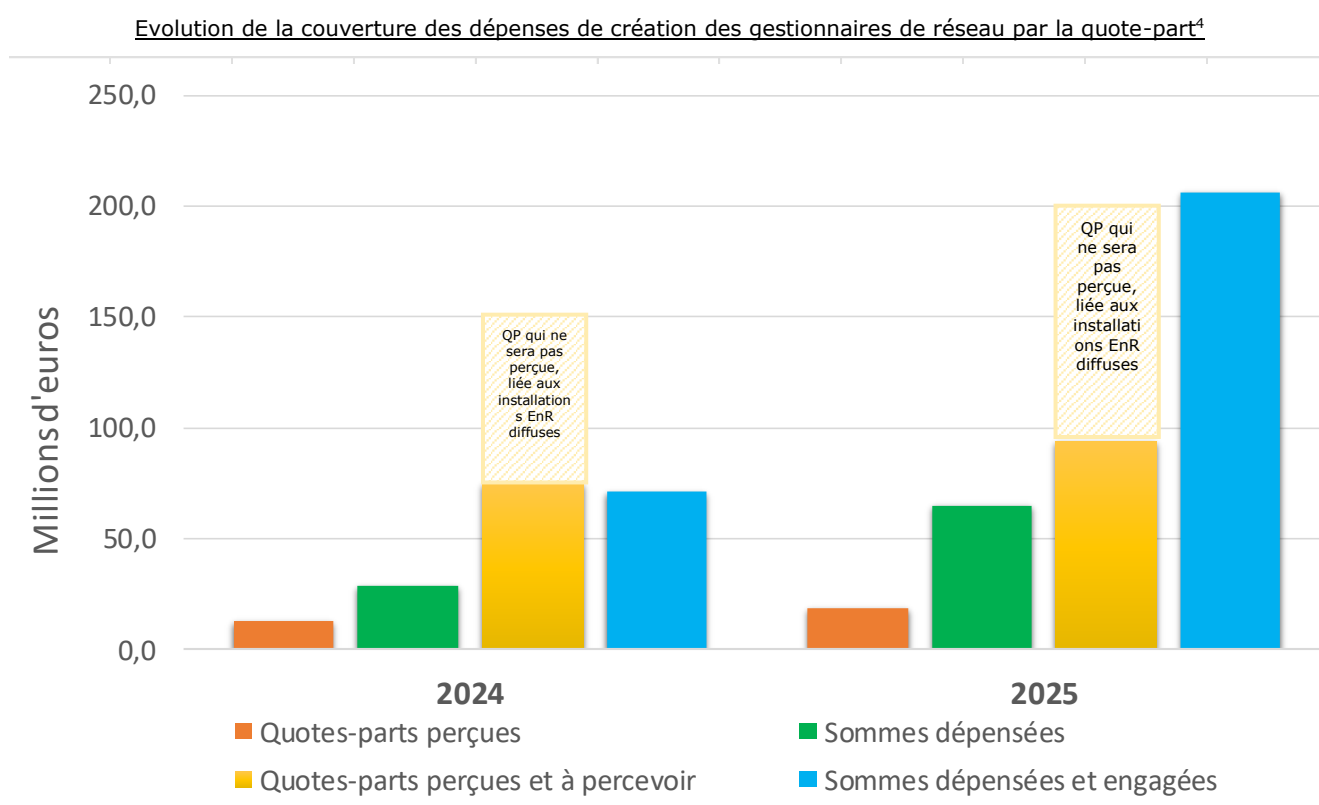
³ Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**

ETAT FINANCIER DU SCHEMA

18.9 M€ de quote-part versés par les producteurs et 64.5 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2025

Le montant de quote-part versé par les producteurs représente 29% des sommes dépensées pour les travaux de création par les gestionnaires de réseau à fin 2025.

Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas représentés sur le graphique ci-dessous.



L'estimation des quotes-part perçues et à percevoir s'entend hors production diffuse (ie. production EnR d'une puissance inférieure à 250 kVa : ces production EnR ne sont pas redevables de la quote-part).

Les quotes-parts perçues et à percevoir à fin 2025 poursuivent leur évolution par rapport à fin 2024, en grande partie liée au développement de la filière photovoltaïque dans la région.

En 2025, plus de 120 M€ ont nouvellement été engagés par les gestionnaires de réseau dans le cadre de la réalisation des travaux structurant de création :

- 3 postes RTE : Centre-Allier 400/225/63 kV , Mazeyrat 225/63 kV (Langeac dans le schéma publié) et Ste-Eugénie-de-Villeneuve 225 kV

⁴ La définition de ces différents montants est précisée en annexe 4

- 1 poste source Enedis : Moulins-Est

106.2 M€ (23 % du coût prévisionnel de l'ensemble des travaux de création)

Il s'agit du montant supplémentaire qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production diffuse⁵ étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR.

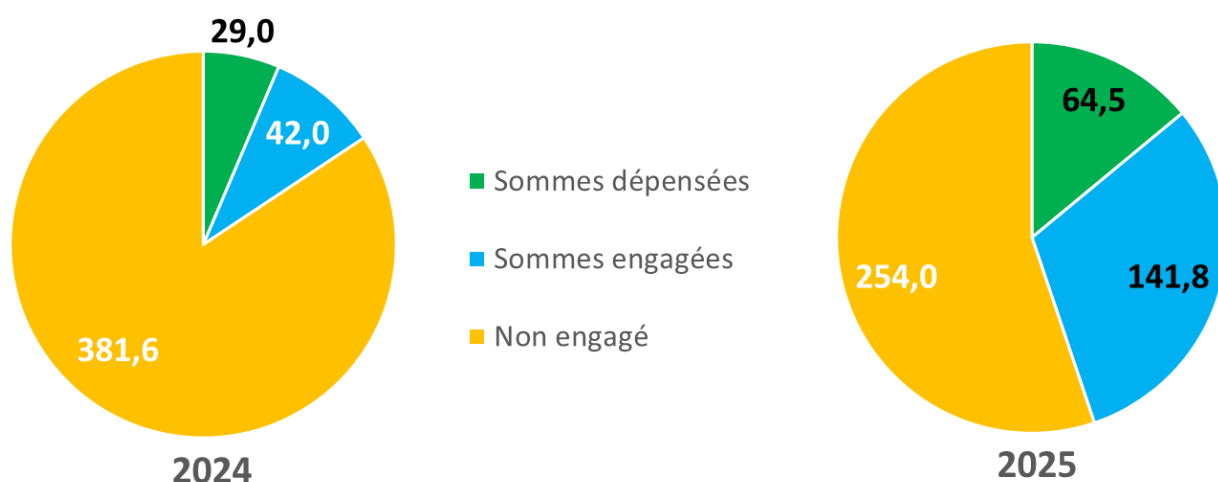
Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financé au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE.

Sur le schéma Auvergne-Rhône-Alpes, 2 557 MW de production diffuse en service et en développement depuis l'approbation du S3REnR sont recensés à fin 2025. Ce volume a augmenté de 43% entre 2024 et 2025.

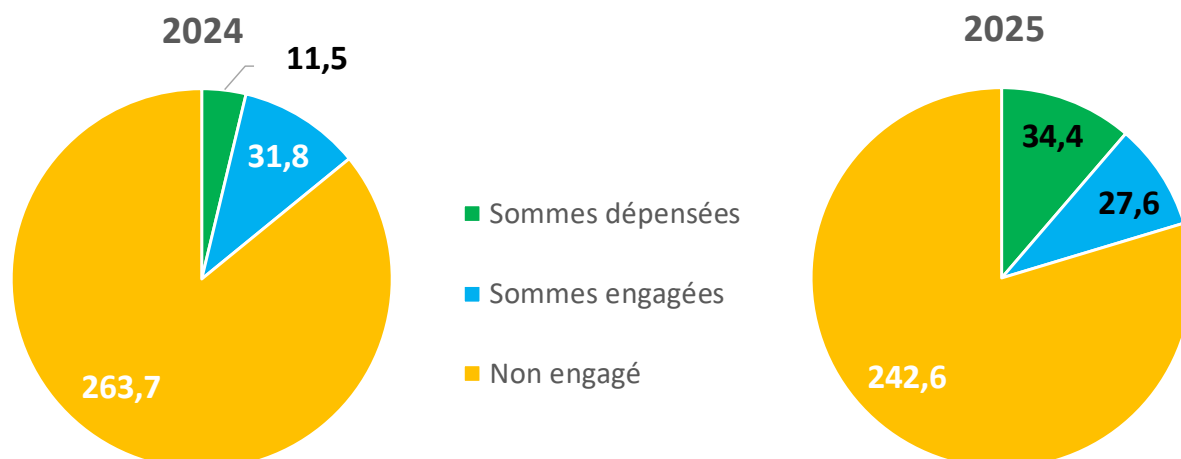
98.9 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 13 % des montants prévisionnels prévus dans le schéma.

Répartition des montants prévisionnels des travaux de **création** selon le stade de dépense



⁵ Installations de production de puissance inférieure à 250 kVA



Le coût estimé des travaux de création est de 460.2 M€

Ce montant représente une augmentation de 26% du coûts des investissements de création par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma de 365.1 M€. Cette hausse de 95.1 M€ découle principalement d'une évolution significative du coût des matériels bobinés et câbles mais aussi de l'évolution des longueurs estimées des liaisons souterraines de raccordement sur quelques postes sources à créer. En effet, pour ces postes sources à créer, l'emplacement exact du poste peut être amené à évoluer par rapport à la localisation envisagée lors de l'élaboration du schéma, pour tenir compte de la réalité des raccordements et du territoire⁶.

Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution du coût des projets les plus structurants du S3REnR (coût prévisionnel, coût estimé, sommes dépensées), et en particulier des postes de Moulins Est, Centre-Allier, Ste-Eugénie et Mazeyrat (posté nommé Langeac 225/63 kV dans le S3REnR) dont les coûts sont fortement influencés par ceux des matériels.

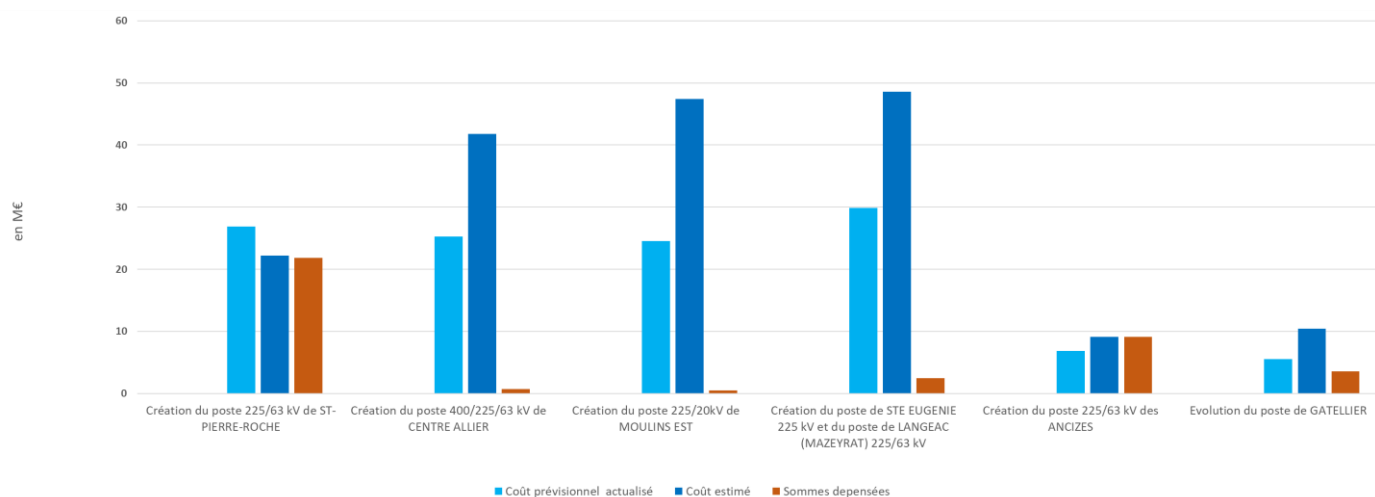
Pour le poste source de Moulins-Est 225 kV, outre le coût du câble, la longueur de la liaison de raccordement s'ajuste afin que l'ouvrage réponde aux besoins des producteurs en optimisant le coût pour la collectivité :

- En rapprochant l'emplacement du futur poste source du barycentre des projets de production EnR déjà étudiés dans sa zone de desserte
- Et en prenant en compte les réalités du territoire dans la recherche d'un foncier disponible adapté à l'implantation du poste source.

Les coûts du poste de Centre-Allier 400/225/63 kV, et les deux postes de Ste-Eugénie 225 kV et Mazeyrat 225/63kV (Langeac) sont quant à eux influencés par les coûts liés aux câbles, matériels de transformation et de régulation de la tension.

⁶ DTR de RTE chapitre 2, article 2.6, §3

Evolution du coût des projets structurants du schéma



Remarque : les coûts affichés dans le graphique résultent de la somme des travaux à réaliser par l'ensemble des gestionnaires de réseau concernés sur le projet.

INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA

L'évaluation environnementale du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau ci-dessous pour l'année 2025.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs de l'année N-1 (2024)	Valeurs de l'année N (2025)	Commentaires
1- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables	Volume d'énergies renouvelables raccordées au réseau électrique (MW) dans le cadre du S3REnR	762	1500	
2-Préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les continuités écologiques	Kilométrage de lignes électriques créés dans le cadre du S3REnR en zones Natura 2000	0	0	
3-Préserver les paysages et le patrimoine	Pourcentage du linéaire des lignes électriques créées dans le cadre du S3REnR en technologie souterraine	0	100%	
4-Assurer une gestion rationnelle de l'espace, préserver les activités agricoles et sylvicoles, préserver les sols	Emprise consommée par les créations de postes électriques dans le cadre du S3REnR	0	1.32 ha	
5-Protéger la ressource en eau, préserver les ressources minérales, réduire le volume de déchets et développer leur réutilisation	Nombre de postes et extensions de postes créés dans le cadre du S3REnR en technique "zéro phyto"	0	1	
6-Renforcer la résilience du réseau et du territoire face au changement climatique et limiter l'impact des risques naturels et technologiques	Nombre annuel de situations d'urgence environnementale (incendie sous une ligne aérienne ou dans un poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR	0	0	
7-Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains relatives au bruit transmises aux gestionnaires de réseau relatives à des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REnR	0	0	

CONCLUSION

Ce bilan du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes permet de consolider les enseignements suivants :

- La poursuite de la mise en service d'ouvrages, qu'ils soient de l'état initial ou inscrits dans le schéma, contribue à la libération d'un volume toujours plus important de capacité réservée aux producteurs : après quatre années de vie, 63% des capacités réservées du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes ont été affectées à fin 2025. La dynamique de développement des énergies renouvelables est notable dans la région, et notamment sur l'ancienne région Auvergne, à l'instar des trois premières années du schéma. Elle a été marquée par la poursuite du développement important de la filière photovoltaïque, en particulier sur segment diffus, qui affiche une progression par rapport à 2024, de 32% de puissance en service et de 21% de puissance en développement. Le volume de capacités réservées affectées à des projets EnR a augmenté de 33% par rapport à 2024 pour atteindre 4 808 MW.
- Comme pour les années précédentes, le recours au mécanisme de transfert de capacités et au transfert de travaux a permis de répondre aux besoins d'ajustement du schéma pour le raccordement de projets d'énergie renouvelable quel que soit leur niveau de tension de raccordement. Le volume total de capacités transférées depuis l'entrée en vigueur du schéma atteint à fin 2025 20% de la capacité totale du schéma.
- Malgré les nombreux transferts déjà réalisés, la forte dynamique de développement des projets EnR dans la région a conduit 12 postes sources dans une situation de saturation contractuelle à fin 2025. Les gestionnaires de réseau sont alors contraints de suspendre l'émission des nouvelles offres de raccordement dans l'attente de l'aboutissement de la révision du schéma, dont le processus est engagé depuis janvier 2026.
- A ce stade et au bout de 4 ans de mise en œuvre, le nombre de travaux de création et de renforcement ayant atteint leur seuil de déclenchement augmente progressivement au regard de la dynamique des entrées en file d'attente des projets EnR, et l'année 2025 a été marquée par la mise en service d'un poste source 225/20kV et de sa liaison de raccordement, d'un transformateur RTE, de 3 transformateurs ENEDIS et de 7 ½ rame ainsi que d'une self.
- Le coût estimé des ouvrages de création du schéma évolue et s'avère plus élevé qu'initialement prévu. En effet, il est affiné au fur et à mesure de l'avancement des études de chaque projet et par ailleurs le contexte international favorise son augmentation, notamment celui des matériels bobinés et câbles, et des travaux. Pour les projets de création de poste électrique, cette évolution est à mettre en regard de l'emplacement effectif des postes, qui est ajustée à l'issue de leur concertation respective et des études détaillées en fonction de la localisation des projets et des disponibilités foncières.

Au regard de l'accélération engagée du développement des EnR, les gestionnaires du réseau public de transport de distribution d'électricité poursuivent de façon coordonnée les études et travaux pour l'ensemble des ouvrages à renforcer ou créer prévus au schéma, en lien avec les services de l'état.

Par ailleurs, la révision du S3REnR de la région est désormais engagée depuis le 12 janvier 2026. Le schéma révisé identifiera de nouveaux ouvrages de réseau, actuellement non prévus dans le schéma

en vigueur, pour répondre à la dynamique de développement des EnR sur les quinze prochaines années.

Les travaux préparatoires au lancement de la révision ont débuté en 2025 en lien avec les gestionnaires de réseau de distribution, la DREAL ainsi que les parties prenantes. Une première phase d'étude est en cours afin d'éclairer le préfet de Région dans la fixation de la capacité d'accueil à prévoir pour le prochain schéma. Des études plus approfondies seront ensuite réalisées pour proposer un projet de schéma « V0 » qui sera soumis à une consultation des parties prenantes et une concertation préalable du public. A l'issue de ces étapes il sera ajusté et fera l'objet d'une évaluation environnementale stratégique au titre du code de l'environnement. Enfin, la nouvelle quote-part devra être approuvée par le préfet de Région avant la publication du schéma révisé.

ANNEXES ET CLES DE LECTURE

1. Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille dans un premier temps les évolutions de la production d'énergie renouvelable. Le premier paragraphe inclut le segment des puissances inférieures à 250 kVA, mais exclut les énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer).

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore).
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre.

2. Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de Région pour l'année 2025 sont détaillés ci-dessous.

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Transfert de travaux
AIGUEBELLE	-1.0	0.0	AIGUEPERSE	29.7	28.7	
ALPE-D HUEZ	1.3	4.3	MORESTEL	24.1	21.1	
AMBERT	12.0	15.0	SAVIGNAC	46.0	43.0	
ANNEYRON	2.1	5.1	LE VERNEY	33.4	30.4	
ANNEYRON	5.1	15.1	VERNOSC	46.2	36.2	
AOSTE	18.6	21.6	LEYGUES	28.0	25.0	
AOSTE	21.6	24.6	SAVIGNAC	43.0	40.0	
AOSTE	24.6	29.6	LA VOULTE	42.0	37.0	
AURILLAC	30.6	37.6	JUSSAC	37.7	30.7	
BAYET	193.1	196.1	BELLENAVES	40.9	37.9	
BAYET	196.1	232.1	COUCOURON- OUEST- ARDECHE	117.5	81.5	
BAYET	232.1	232.1	ST-MARCELLIN	54.8	54.8	Travaux de création d'un transformateur de 36 MVA au poste de St Marcellin transférés au poste de Bayet
BELLEVUE	13.7	16.7	MOTZ	23.8	20.8	
BOULIEU	11.5	33.5	CRUET	47.2	25.2	
BOURBON-L ARCHAMBAULT	24.3	28.3	LE VERNEY	30.4	26.4	
BOURG-DE- THIZY	4.0	7.0	LA VOULTE	37.0	34.0	
BRACHAY	3.2	11.2	BELLEY	18.2	10.2	

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Transfert de travaux
BRIOUDE	17.9	20.9	AUBENAS	47.0	44.0	
BROU	22.6	24.6	LEYGUES	25.0	23.0	
BROU	24.6	25.6	RIVIERE (LA)	34.4	33.4	
BROU	25.6	30.6	LA VOULTE	34.0	29.0	
BUSSIERES	8.1	12.1	SAVIGNAC	40.0	36.0	
CELLES	5.8	8.8	THIERS	53.8	50.8	
COMMENTRY	16.5	20.5	MOTZ	20.8	16.8	
COMMENTRY	20.5	23.5	OYONNAX	53.9	50.9	
COMMENTRY	23.5	26.5	THIERS	50.8	47.8	
COURPIERE	45.4	48.4	THIERS	47.8	44.8	
CRESSANGES	11.3	15.3	LA COTE-ST-ANDRE	45.1	41.1	
CRUSSOL	13.3	17.3	RIVIERE (LA)	33.4	29.4	
DOMPIERRE	27.6	31.6	RIVIERE (LA)	29.4	25.4	
DOMPIERRE	31.6	34.6	LE VERNEY	26.4	23.4	
FEURS	8.8	12.8	RIVIERE (LA)	25.4	21.4	
FROGES	14.0	17.0	LA VOULTE	29.0	26.0	
GANNAT	26.5	29.5	AIGUEPERSE	28.7	25.7	
GENAS	6.4	9.4	VALS	25.7	22.7	
GRAND-COURBIS	4.0	7.0	LA VOULTE	26.0	23.0	
HAUTERIVE	13.0	14.0	AUBENAS	44.0	43.0	
ISLE D'ABEAU	6.3	9.3	ST-PIERRE-D-ALBIGNY	26.9	23.9	
LA TAUPE	23.5	26.5	TENAY	31.7	28.7	
LA TOUR-DU-PIN	21.2	24.2	RIVIERE (LA)	18.4	15.4	

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Transfert de travaux
LA TOUR-DU-PIN	24.2	27.2	LE TEIL	28.2	25.2	
LA VERNELLE	-5.3	-5.3	AIGUEPERSE	25.7	25.7	Travaux de mutation d'un transformateur de 20 en 36 MVA au poste de Aigueperse transférés au poste de La Vernelle
LA VERNELLE	-5.3	38.7	LAVEYRUNE-BIS	336.5	292.5	
LA VERNELLE	38.7	38.7	SEMINAIRE	33.8	33.8	Travaux de création d'un transformateur de 36 MVA au poste de Séminaire transférés au poste de La Vernelle
LA VERNELLE	38.7	47.7	ST PIERRE ROCHE	109.2	100.2	
LANGEAC	121.7	124.7	OYONNAX	50.9	47.9	
LOUDES	36.3	41.3	LENTIGNY	30.2	25.2	Travaux de création d'un transformateur de 36 MVA au poste de Lentigny transférés au poste de Loudes
MALGOVERT	3.0	4.0	VICLAIRE	4.7	3.7	
MASSIAC	10.4	14.4	SAVIGNAC	36.0	32.0	
MASSIAC	14.4	17.4	LE VERNEY	23.4	20.4	
MATEL	4.9	7.9	ST PIERRE ROCHE	112.2	109.2	
MEYZIEU	27.0	30.0	ETOILE-SUR-RHONE	39.0	36.0	
MEYZIEU	30.0	36.0	VERNOSC	36.2	30.2	
MOINGT	13.4	16.4	VALS	22.7	19.7	

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Transfert de travaux
MONTALIEU	18.4	28.4	TIGNIEU	23.4	13.4	
MONTROND	7.1	14.1	VERNOSC	30.2	23.2	
MONTVERDUN	19.5	23.5	VERNOSC	23.2	19.2	
MONTVERDUN	23.5	30.5	VIRIAT	38.0	31.0	
NEULISE	8.4	12.4	LA CLUSE	38.8	34.8	
OLLIERGUES	6.1	9.1	THIERS	44.8	41.8	
PONT-DE-MENAT	6.0	9.0	LA CLUSE	34.8	31.8	
PONT-DE-MENAT	9.0	12.0	TENAY	34.7	31.7	
PRATCLAUX	9.6	14.6	LE CHEYLARD	43.0	38.0	
PRATCLAUX	14.6	18.6	OYONNAX	43.9	39.9	
PRAULIAT	4.7	7.7	LE CHEYLARD	38.0	35.0	
PRE-SEIGNEURS	10.5	14.5	OYONNAX	47.9	43.9	
PRE-SEIGNEURS	14.5	18.5	ST-MARCELLIN	54.8	50.8	
RIOM	52.1	55.1	OYONNAX	39.9	36.9	
RIORGES	8.1	15.1	OYONNAX	36.9	29.9	
SARRE	11.5	14.5	SAVIGNAC	32.0	29.0	
SARRE	14.5	19.5	ST-MARCELLIN	50.8	45.8	
SAUTET (LE)	15.5	17.5	ST-PIERRE-D ALBIGNY	23.9	21.9	
SEMINAIRE	27.8	33.8	LE TEIL	38.2	32.2	
SINARD	3.7	5.7	ST-PIERRE-D ALBIGNY	21.9	19.9	
ST-BONNET-LE-CHATEAU	8.2	11.2	VALS	19.7	16.7	

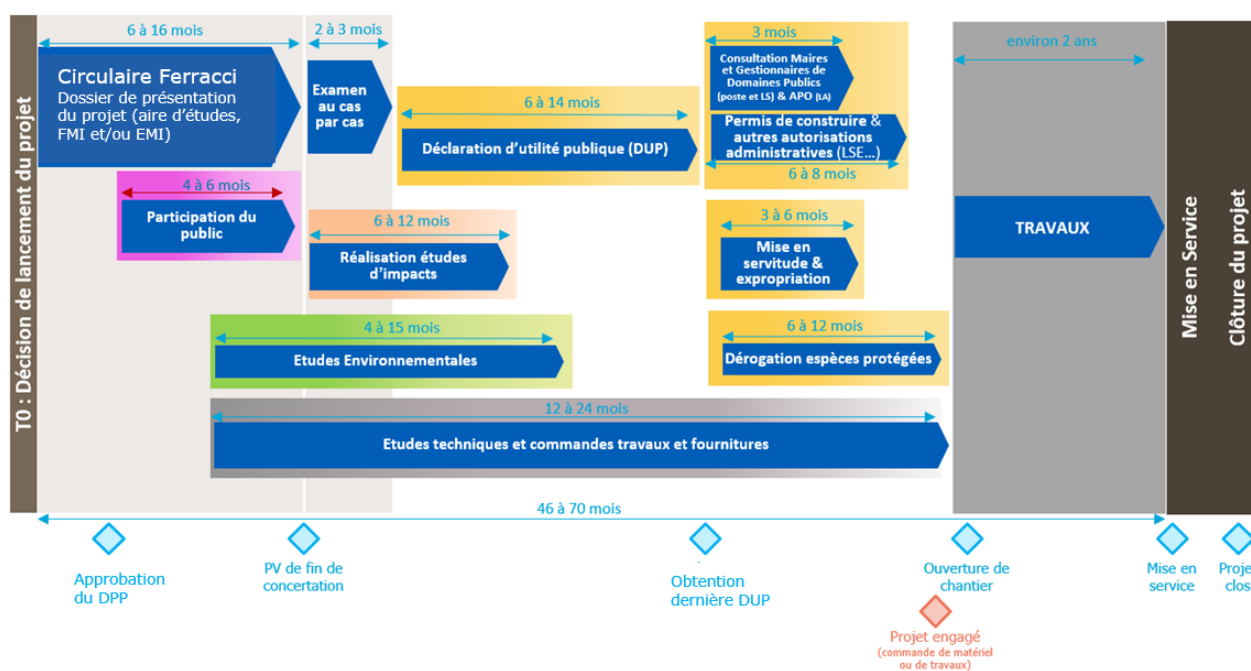
Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Transfert de travaux
ST-FLOUR	27.0	30.0	CUSSET-POSTE	41.9	38.9	
ST-FLOUR	30.0	34.0	LE TEIL	32.2	28.2	
ST-JACQUES	-0.4	5.6	LA DURRE	87.6	81.6	
ST-JEAN D ARDIERES	20.7	23.7	TARARE	74.9	71.9	
ST-PRIX	33.1	37.1	CUSSET-POSTE	38.9	34.9	
ST-PRIX	37.1	40.1	ST-YORRE	23.5	20.5	
ST-SAUVES	27.3	30.3	ETOILE-SUR-RHONE	36.0	33.0	
ST-SAUVES	30.3	33.3	RIVIERE (LA)	21.4	18.4	
ST-VALLIER	16.9	19.9	VALS	16.7	13.7	
TAULHAC	8.6	11.6	LE TEIL	25.2	22.2	
THIERS	41.8	44.8	OYONNAX	29.9	26.9	
TREFFORT	7.8	10.8	LE TEIL	22.2	19.2	
VALENCE	14.5	17.5	SAVIGNAC	29.0	26.0	
VALLON	46.5	51.5	CHAZELLES	30.7	25.7	Travaux de création d'une ½ rame au poste du Cheylard transférés au poste de Vallon.
VARENNES-SUR-ALLIER	71.8	79.8	BELLENAVES	37.9	29.9	Travaux de création d'un transformateur de 20 MVA au poste de Donjon transférés au poste de Varennes
VIZILLE	4.1	5.1	ST-PIERRE-D ALBIGNY	19.9	18.9	
YZEURE	51.8	54.8	SEMINAIRE	33.8	30.8	

3. Avancement des travaux

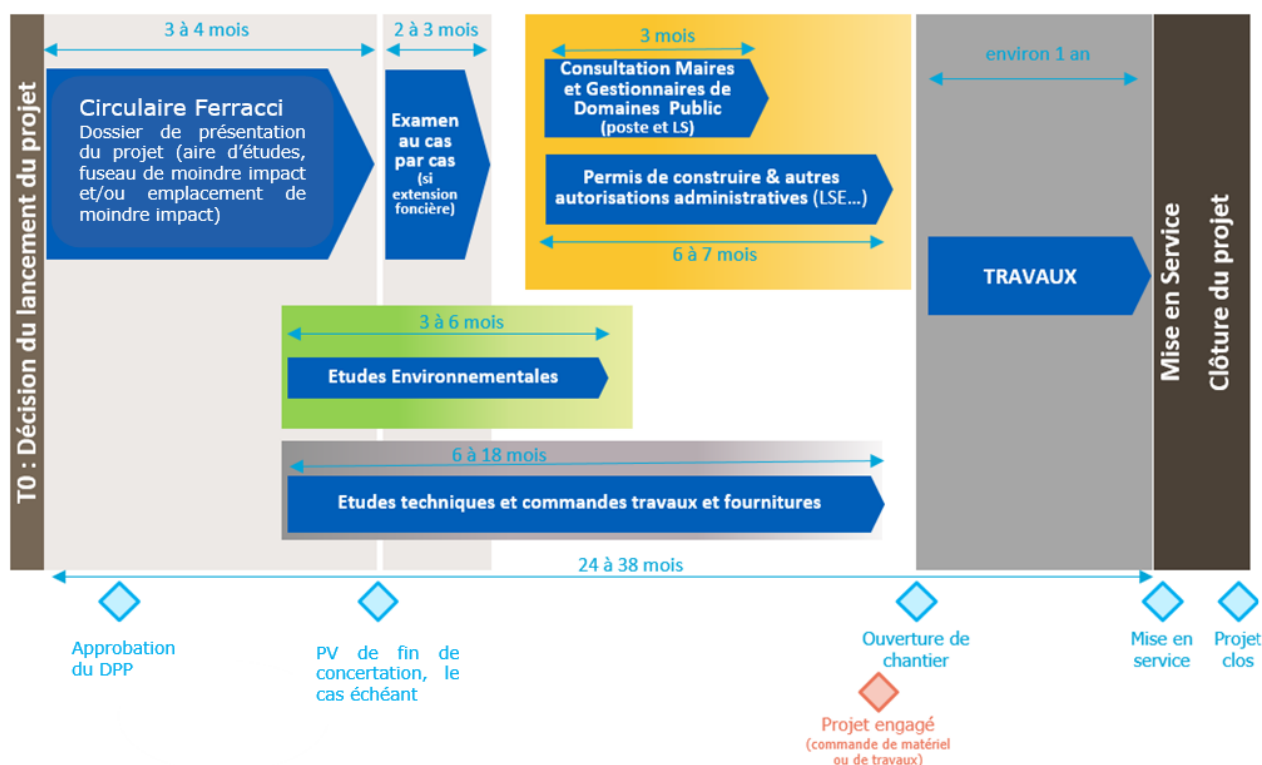
A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies a priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des études techniques, de concertation (circulaire Ferracci...) et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).

Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Ferracci



La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- En surveillance de la dynamique : les signaux faibles de développement de projets matures dans la zone ne justifient pas d'engager la phase travaux.
- Approbation DPP : après envoi officiel du DPP (Dossier de Présentation du Projet) à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Energie pour les liaisons HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension). Dans le cas particulier des projets de moindre envergure, si l'autorité administrative compétente ne formule pas de remarques sous un mois après l'envoi officiel, le FMI proposé est réputé validé.
- PV de fin de concertation : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 2 voire 3 temps : élaboration et validation du dossier de présentation du projet, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du Préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact (ces 2 dernières étapes pouvant être fusionnées).
- Demande d'examen au cas par cas : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. En cas de non-exemption d'étude d'impact, cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, puis le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.

- Obtention dernière DUP : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain (postes) ou de conventions amiables (lignes), la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation (postes) ou de mise en servitude (lignes).

- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.

- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

3.1 Avancement des travaux de l'état initial

Travaux réalisés par RTE sur le réseau public de transport				
Ouvrage	État d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service	Commentaires
Création d'un poste 225/63kV Léman – Chablais (Juvigny)	11_Mise en service des ouvrages	2022	2022	
Création d'un poste 400/63kV en Romanche	10_Travaux engagés	S2/2026	S2/2027	
Création d'une self de 80MVAR au poste d'Enval	11_Mise en service des ouvrages	2022	2023	
Entrée en coupure d'Echallas sur la 400kV Charpenay - Pivoz Cordier 1, création AT763 à Echallas 400kV et remaniement des liaisons 225	11_Mise en service des ouvrages	2022	2022	
Installation AT762 et couplage 225kV au poste de Praz St André	11_Mise en service des ouvrages	2022	2022	
Mise à niveau ICC du poste de Chateauneuf SNCF 63 kV	11_Mise en service des ouvrages	2022	2024	
Passage du poste de Cordéac 225 kV en contrôle commande numérique et installation d'automate	11_Mise en service des ouvrages	2022	2023	
Projet Sud Aveyron 400kV - Création d'un poste 400/225 kV en coupure sur l'axe Gaudière Rueyres	11_Mise en service des ouvrages	2022	2023	Décalage de la MES en S1/2023 suite décalage réception des AT
Raccordement du poste 63/20kV Enedis de Myans	6_Sécurisation du foncier	2024	S2/2027	
Raccordement du poste source 63/20kV SOREA d'Henri Deville	11_Mise en service des ouvrages	S2/2022	2022	
Raccordement poste source 225/20kV Enedis de Grand Courbis	11_Mise en service des ouvrages	S2/2022	2022	
Réhabilitation de la ligne 225 kV Champagnier-Cordéac-zSable	11_Mise en service des ouvrages	S2/2022	2025	
Réhabilitation de la ligne 225 kV Laveyrune Montgros	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2022	S2/2027	
Réhabilitation de la ligne 63 kV Arcomie St Flour	10_Travaux engagés	S2/2022	S1/2027	
Réhabilitation de la ligne 63 kV Enval Ste Sauves	11_Mise en service des ouvrages	S2/2022	2022	
Réhabilitation des lignes 63 kV Les Clavaux-St Guillaume, St Guillaume-zOz, Verney-ZBaton et Oz-Zoz	11_Mise en service des ouvrages	S2/2022	2023	

Travaux réalisés par Enedis sur le réseau public de distribution				
Ouvrage	État d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service	Commentaires
CHAMONIX renforcement des transformateurs 311 et 313	11_Mise en service des ouvrages	2023		
GRAND COURBIS Création d'un poste source 225/20 KV	11_Mise en service des ouvrages	2022		
MYANS création d'un poste source 63/20 Kv	6_Sécurisation du foncier	2025	2027	
PONT DE MENAT renforcement du transformateur de 10 en 20 MVA	11_Mise en service des ouvrages	2023	2024	

Travaux réalisés par SOREA sur le réseau public de distribution				
Ouvrage	Etat d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service	Commentaires
Création poste source 63/20 kv Henri Deville (73)	11_Mise en service des ouvrages	2022	S2/2023	Retard dans la fourniture des transformateurs

Travaux de l'état initial réalisés par RTE au titre d'anciens S3REnR (Création)								
Ouvrage	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût (médian) prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Travaux engagés	Commentaires
Création du poste source au niveau du poste de Savignac	11_Mise en service des ouvrages	2021	800	1004	1675	1675	OUI	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que le remplacement des conducteurs et l'augmentation de la température de répartition nécessitaient des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial. De plus, l'autorité environnementale a imposé une évaluation environnementale du projet non prévue. L'évaluation environnementale et la concertation locale ont induit un décalage d'un an.
Entrée en piquage du poste de Gatellier 225 kV	11_Mise en service des ouvrages	2018	3550	4453	5712	5712	OUI	Contrainte technique : l'extension du poste de Gatellier a dû être réalisée sur des fondations de type "micropieux" qui n'avaient pas été prévues.
Raccordement d'un transformateur ENEDIS au poste d'Aiguebelle	11_Mise en service des ouvrages	2019	490	622	607	607	OUI	
Raccordement d'un transformateur ENEDIS au poste de CHANGY	11_Mise en service des ouvrages	2023	520	660	916	916	OUI	Projet de création engagé dans le S3R RA

Travaux de l'état initial réalisés par RTE au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût (médian) prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Travaux engagés	Commentaires
LE DONJON Ajout PVH	11_Mise en service des ouvrages	2021	-		74	74	OUI	
MAURS Prolongation JdB et ajout PVH	11_Mise en service des ouvrages	2024	-	-	176	176	OUI	Ajout de travaux d'extension du jeu de barre suite au transfert de travaux de mutation d'un transformateur 63/20kV de Pratclaux vers Maurs
Raccordement d'un transformateur ENEDIS au poste de Lentigny (PVH)	11_Mise en service des ouvrages	2020	-	-	79	79	OUI	
Remplacement des conducteurs de la ligne 63 kV Bessèges-Les-Salelles	11_Mise en service des ouvrages	2021	4700	5968	8264	8264	OUI	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que le remplacement des conducteurs et l'augmentation de la température de répartition nécessitent des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial. De plus, l'autorité environnementale impose une évaluation environnementale du projet non prévue. L'évaluation environnementale et la concertation locale induisent un nouveau décalage d'un an.
Renforcement de la ligne aérienne 225 kV entre Pratclaux, Grandval et Rueyres	11_Mise en service des ouvrages	2017	10000	12549	9511	9511	OUI	Mis en service en 2017. Gain sur la consistance, les études détaillées ont montré qu'il y avait moins de fondations à renforcer.
Renforcement des lignes 225 kV entre les postes de Pratclaux, Montgros, et Montpezat (exploitation à 75°)	11_Mise en service des ouvrages	2022	700	889	5379	5379	OUI	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que l'augmentation de la température de répartition de l'ouvrage nécessite des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial.
Renforcement des lignes 225 kV entre les postes de Pratclaux, Montgros, Laveyrune et Pied-de-Borne, (exploitation à 75°)	11_Mise en service des ouvrages	2022	600	762	2729	2729	OUI	Projet de renforcement engagé dans le S3R RA. Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que l'augmentation de la température de répartition de l'ouvrage nécessite des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial
Retente des conducteurs de la ligne 63 kV entre Bozel et Vignotan	11_Mise en service des ouvrages	2018	200	254	9	9	OUI	Gain sur la consistance : après de nouveaux relevés topographiques, l'augmentation de capacité peut être réalisée sans travaux.
Retente des conducteurs et renforcement de la ligne 225 kV entre Châteauneuf du Rhône et Tricastin	11_Mise en service des ouvrages	2018	2500	3174	77	77	OUI	Gain sur la consistance : Après de nouveaux relevés topographiques, l'augmentation de capacité peut être réalisée sans travaux.
Retente et renforcement de la ligne 63 kV entre Contamine et Pralognan	11_Mise en service des ouvrages	2019	460	584	410	410	OUI	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que l'augmentation de la température de répartition de l'ouvrage pouvait se faire via le

Travaux de l'état initial réalisés par RTE au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût (médian) prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Travaux engagés	Commentaires
								remplacement d'un seul support au lieu des deux supports prévus initialement.

Travaux de l'état initial réalisés par les GRD au titre d'anciens S3REnR (Création)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Travaux engagés	Commentaires
LANGOGNE : Création 1/2 rame en double attache sur TR 1 avec 2 départs dans nouveau bâtiment	11_Mise en service des ouvrages		448	544	439	439	OUI	
MONTLUCON : création 1/2 rame en double attache avec 4 départs, dans nouveau bâtiment	11_Mise en service des ouvrages		582	707	980	965	OUI	Travaux création 1/2 rame avec 2 départs transférés de Dore, et extension de 2 départs transférés de Pratclaux. Écart de coût de 320k€ essentiellement sur le GC (bâtiment industriel +190k€, câbles et caniveaux +80k€), et +50k€ dû au tableau HTA de nouvelle technologie dans le vide.
MONTLUCON : Extension 1/2 rame pour 2 départs	11_Mise en service des ouvrages		134	163	103	103	OUI	Travaux extension 1/2 rame transférés de Loudes pour 1 départ et de St Pierre Roche pour 1 départ
SAVIGNAC : Création Poste 225/20KV 80MVA (2x40MVA), création deux 1/2 rame avec 4 cellules HTA chacune, reprise raccordement 3 départs HTA pour reprise schéma normal exploitation HTB	11_Mise en service des ouvrages		6 019	7 313	5 905	5 905	OUI	Travaux créés de l'adaptation du 10/12/2018 Diminution des coûts car seule l'implantation des 1/2 rames dans nouveau bâtiment, le reste est implanté dans bâtiment existant RTE (PCCN, UA,...), et 4 créations de départ.
VARENNES-SUR-ALLIER : Création 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment avec 2 départs	11_Mise en service des ouvrages		448	544	77	77	OUI	Travaux en partie remis en cause car limités à la mise en œuvre des deux départs sur nouvelle 1/2 rame créée en PCCN pour autre finalité. D'où pas de prise en compte des coûts du bâtiment, de l'arrivée, des liaisons HTA, de l'intégration au contrôle commande du poste.
Création de 1/2 rames au poste de CHANGY	11_Mise en service des ouvrages		214	266	427	427	OUI	La création de la demi-rame a nécessité des travaux de génie civil dans le bâtiment existant, non prévus au chiffrage initial : + 135k€. Le reste du surcoût est lié à la hausse du prix du matériel.
Création d'un transformateur 42/20Kv et création de 1/2 rames au poste de AIGUEBELLE	11_Mise en service des ouvrages		1 294	1 606	2 000	2 000	OUI	L'écart de coût de l'ordre de 450 k€ avec la prévision est dû à la nécessité: - d'étendre la plateforme du poste, de dévier les câbles HTA existants et de déplacer les bancs transformateurs suite à la modification de l'arrivée HTB ~ 250k€ - de changer le contrôle commande du poste (PCCN) ~ 240 k€
Création d'un transformateur 63/20Kv au poste de CHANGY	11_Mise en service des ouvrages		1 030	1 278	1 546	1 546	OUI	Le surcoût est dû à la hausse du prix des matériels par rapport au chiffrage S3R initial dont + 275k€ pour le TR HTB/HTA entre 2020 et 2023.

Travaux de l'état initial réalisés par les GRD au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Travaux engagés	Commentaires
COMMENTRY : mise à dispo 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	69	69	OUI	Le coût de mise à disposition cellules est prise au regard du coût du canevas PS en vigueur au moment de la mise à disposition. Transfert de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste de Bas en Basset.
COMMENTRY : mise à dispo 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	69	69	OUI	Le coût de mise à disposition cellules est prise au regard du coût du canevas PS en vigueur au moment de la mise à disposition. Transfert de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste de Bas en Basset.
CRESSANGES : Déplacement TSA et mise à disposition de 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		47	57	90	90	OUI	Travaux issus du poste de Aurillac Le coût de mise à disposition cellules est prise au regard du coût du canevas PS en vigueur au moment de la mise à disposition.
DOMPIERRE : mise à disposition de 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	95	95	OUI	Travaux issus du poste de Salettes
DONJON (LE) : mutation TR 20MVA en 36MVA et mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		774	940	1 219	1 219	OUI	Transfert mutation TR de 20 en 36MVA depuis le poste de Dore, et de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste d'Ambert. Un écart de coût dû essentiellement aux travaux de GC sur le banc TR, et la mise en place de moyen provisoire (TR mobile) pendant le chantier.
DUNIERES : Mise à disposition 2 cellules	11_Mise en service des ouvrages		42	51	94	94	OUI	Transfert mise à disposition 1 cellule à Neussargues
DURRE (LA) : Mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	74	74	OUI	
JUSSAC : mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	77	77	OUI	Transfert de capacité et de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste d'Aurillac.
LANGOGNE : Mutation TR 1 de 10 MVA en 36 MVA Mise à disposition 1 cellule sur TR1	11_Mise en service des ouvrages		774	940	1 013	1 013	OUI	Les travaux réalisés sur le GC lors du chantier Malten PCCN ont conduit à une baisse des coûts lors de l'établissement de l'APD, pour autant lors de la réalisation des travaux des surcoûts sont apparus dont 30% pour création d'un mur parefeu entre TR et grille selon évolution du prescrit, et 70% suite au retard chantier sur la partie du RPT qui a entraîné : une contrainte sur consignation de ligne HTB encadrant le banc TR (l'une après l'autre) réalisation banc en 2 fois, des pénalités payées à l'entreprise pour report chantier, une revalorisation des travaux pour le report en 2019.

Travaux de l'état initial réalisés par les GRD au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Travaux engagés	Commentaires
MAURS : Déplacement TSA et mise à disposition de 1 cellule + mutation TR en 36MVA	11_Mise en service des ouvrages		779	946	1 599	1 599	OUI	La réfection du banc TR en lieu et place n'a pas été possible et la mutation a nécessité la construction d'un nouveau banc déporté et mise en place d'une nouvelle cellule HTB.
MONTAIGUT LE BLANC : Mutation TR1 20MVA en 36MVA	11_Mise en service des ouvrages		732	889	646	646	OUI	L'écart de 150k€ avec la prévision vient des travaux menés dans le cadre du passage Malten - PCCN de 2013 ayant conduit à la rénovation du contrôle commande et du GC, l'opération se limitant à une mutation simple, les frais TCFM ont également été retirés.
MONTLUCON : Mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	94	94	OUI	
NEUSSARGUES : mise à disposition 4 cellules	11_Mise en service des ouvrages		212	258	380	380	OUI	Mise à disposition cellule transférée de Gannat, Dunières, Issoire, Pont de Menat
OLLIERGUES : mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	95	95	OUI	Mise à disposition cellule transférée de Issoire.
SEMINAIRE : mise à disposition de 3 cellules	11_Mise en service des ouvrages		126	153	285	285	OUI	Mise à disposition 3 cellules transférées de Issoire.
ST-PRIX : Mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	95	95	OUI	
ST-SAUVES : Mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	94	94	OUI	
TAULHAC : mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	95	95	OUI	Travaux transférés de Bas en Basset
VARENNES-SUR-ALLIER : Mise à disposition 1 cellule + mise à disposition 2 cellules	11_Mise en service des ouvrages		126	153	255	255	OUI	Mise à disposition de 2 cellules transférée de Riom
VOINGT : mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		47	57	136	136	OUI	L'écart de coût par rapport au montant canevas vient de la solution technique retenue, différente de celle initialement proposé de déplacement du TSA et qui a consisté à remplacer une ancienne cellule.
YZEURE : mise à disposition 1 cellule	11_Mise en service des ouvrages		42	51	66	66	OUI	Mise à disposition cellule transférée d'Issoire

3.2 Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de renforcement réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
Ajout d'un disjoncteur 63kV sur la cellule ligne 63kV du poste d'AIGUEPERSE	OUI	10_Travaux engagés	S2/2026	440	506	1 652	365	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Ajout d'un disjoncteur HTB au poste de DIEULEFIT	OUI	9_Travaux commandés	S2/2027	535	615	1 320	42	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Ajout d'un disjoncteur HTB au poste de ST JEAN DE BOURNAY	OUI	9_Travaux commandés	S2/2027	479	551	1 213	60	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV BARJAC – ZLAFIGERE	NON	0_En surveillance de la dynamique		11880	13 662	13 662	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV CORDEAC – ST PIERRE DE COGNET	NON	0_En surveillance de la dynamique		4800	5 520	5 520	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV EGUZON – MONTLUCON	NON	0_En surveillance de la dynamique		27360	31 464	31 464	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PASSY PRESSY	NON	1_Décision d'ouverture du projet		7840	9 016	9 016	405	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PIED DE BORNE – ZLAFIGERE	NON	0_En surveillance de la dynamique		2200	2 530	2 530	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PRATCLAUX MONTGROS n°1	NON	0_En surveillance de la dynamique		1920	2 208	2 208	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PRATCLAUX MONTGROS n°2	NON	0_En surveillance de la dynamique		13200	15 180	15 180	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 entre ENVAL, ST PIERRE ROCHE et STE SAUVES	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2029	2400	2 760	5 200	-	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 entre LIMOUZAT BIS et le piquage vers THIERS	NON	1_Décision d'ouverture du projet		5040	5 796	9 725	203	NON	Evolution de consistance : le projet nécessite de reprendre les supports de la liaison en plus du changement de câble
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV BOURBON L'ARCHAMBAULT - SEMINAIRE	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S1/2029	6480	7 452	19 711	231	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV DONJON - DOMPIERRE	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	5520	6 348	-	-	OUI	Gain sur la consistance : l'augmentation de la capacité de transite a été réalisée sans travaux

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV entre ISSOIRE et le piquage vers MONTAIGUT LE BLANC	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2028	3480	4 002	3 480	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV entre SAVIGNAC et MASSIAC	NON	0_En surveillance de la dynamique		9700	11 155	11 155	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV EYBENS – PEAGE DE VIZILLE	NON	0_En surveillance de la dynamique		1500	1 725	1 725	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV GIVORS BAN - AMPUIS - REVENTIN	NON	1_Décision d'ouverture du projet		4707	5 413	5 413	167	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV MONTLUCON – LA DURRE	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S1/2029	2040	2 346	2 568	174	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV MONTLUCON – piquage ZDURRE	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S1/2029	1920	2 208	3 041	139	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV RIORGES ZLENTIGNY	NON	0_En surveillance de la dynamique		120	138	138	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV VALLON – piquage ZDURRE	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	864	994	939	939	OUI	Evolution des coûts revue à la hausse au regard des dernières études de faisabilités.
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV COINDRE - LANOBRE	NON	0_En surveillance de la dynamique		4800	5 520	5 520	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV LA MOLE - YDES	NON	0_En surveillance de la dynamique		1000	1 150	1 150	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV LANOBRE – LA MOLE	NON	0_En surveillance de la dynamique		4560	5 244	5 244	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV MAURIAC - LA MOLE	NON	0_En surveillance de la dynamique		4800	5 520	5 520	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la partie souterraine de la liaison 225kV LAVEYRUNE – MONTGROS	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2030	1320	1 518	2 519	1	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
AUTOMATE ARACHES	NON	0_En surveillance de la dynamique		100	115	115	-	NON	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
AUTOMATE CRUET	NON	0_En surveillance de la dynamique		100	115	115	-	NON	
AUTOMATE DE MOTZ	NON	0_En surveillance de la dynamique		100	115	115	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE BAYET EGUZON	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE BAYET TR 630	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE BEAUMONT	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE BEAUREPAIRE_GAMPALOU	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE BOULIEU	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE CHATEAUNEUF	NON	0_En surveillance de la dynamique		820	943	943	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE COINDRE	OUI	9_Travaux commandés	S2/2026	820	943	83	29	OUI	Gain en consistance : un automate simple a été prévu à la place d'un automate de zone
AUTOMATE DE ZONE DOME PROVENCALE	NON	0_En surveillance de la dynamique		820	943	943	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE DOMPIERRE VARRENNES	OUI	10_Travaux engagés	S2/2025	820	943	71	24	OUI	Gain en consistance : un automate simple a été prévu à la place d'un automate de zone
AUTOMATE DE ZONE GATELLIER	OUI	10_Travaux engagés	S1/2026	820	943	215	204	OUI	Gain en consistance : un automate simple a été prévu à la place d'un automate de zone
AUTOMATE DE ZONE MAURIENNE LONGEFAN	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE MONTALIEU	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE MONTLUCON	OUI	9_Travaux commandés	S2/2026	495	569	399	25	OUI	
AUTOMATE DE ZONE PASSY MALGOVERT	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE ROMANCHE	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE ST_MARCELLIN	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2023	495	569	396	396	OUI	
AUTOMATE DE ZONE VALLEE DE LA DROME	NON	0_En surveillance de la dynamique		495	569	569	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE VILLEFRANCHE_BOURBON	OUI	10_Travaux engagés	S2/2026	495	569	49	8	OUI	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
AUTOMATE DE ZONE_BEAUFORTAIN	NON	0_En surveillance de la dynamique		800	920	920	-	NON	
AUTOMATE SIMPLE MONTVICQ	NON	0_En surveillance de la dynamique		100	115	115	-	NON	
AUTOMATE SUD ARDECHE	NON	0_En surveillance de la dynamique		1600	1 840	1 840	-	NON	
AUTOMATE_ LA FONT	NON	0_En surveillance de la dynamique		100	115	115	-	NON	
AUTOMATE_MORESTEL	NON	0_En surveillance de la dynamique		100	115	115	-	NON	
AUTOMATES BAYET_CENTRE ALLIER_SEMINAIRE	NON	0_En surveillance de la dynamique		600	690	690	-	NON	
AUTOMATES DE ZONE VALLEE DU RHONE SUD	NON	0_En surveillance de la dynamique		990	1 139	1 139	-	NON	
AUTOMATES_ CLERMONT_FERRAND	NON	0_En surveillance de la dynamique		200	230	230	-	NON	
AUTOMATES 225KV LOIRE FOREZ	NON	0_En surveillance de la dynamique		300	345	345	-	NON	
AUTOMATES 63KV_OUEST_PUY DE DOME	NON	0_En surveillance de la dynamique		300	345	345	-	NON	
BOURBON L'ARCHAMBAULT : Création d'une self shunt 63kV de 15MVAR au poste de BOURBON L'ARCHAMBAULT	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S1/2028	1870	2 151	1 925	-	NON	
Création d'une self shunt 63kV de 15MVAR au poste de DONJON	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	1870	2 151	2 365	2 265	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
CRESSANGES 63KV PVH ENEDIS	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2023	-	-	72	72	OUI	Travaux de induits sur le RPT par le déclenchement de la création d'un transformateur ENEDIS prévu au schéma
DORE : Création d'une self shunt 63kV au poste de DORE	NON	0_En surveillance de la dynamique		1870	2 151	2 151	-	NON	
Extension RGT post Mutation TR311 au poste de VARENNE sur ALLIER	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	-	-	196	5	OUI	Travaux de induits sur le RPT dans le cadre de la mutation d'un transformateur ENEDIS pour assurer la protégéabilité des ouvrages
Installation CM pour PVH à STE HELENE DU LAC	OUI	10_Travaux engagés	S2/2026	-	-	150	95	OUI	Travaux de induits sur le RPT pour assurer la protégéabilité des ouvrages
LE CHEYLARD : Création d'une self shunt 63kV au poste de LE CHEYLARD	NON	0_En surveillance de la dynamique		1870	2 151	2 151	-	NON	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
Liaison 63kV NEUSSARGUES SAVIGNAC	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2030	10510	12 087	7 652	27	NON	Gain en consistance : la topographie impliquait des surcoûts conséquents pour une construction en souterrain, la technique aérienne a donc été privilégiée pour maîtriser l'économie du projet
Liaison 63kV VINAY ST MARCELLIN	NON	1_Décision d'ouverture du projet		12750	14 663	14 663	156	NON	
MONTGROS : Installation d'un Transformateur-Déphaseur au poste de MONTGROS 225kV	OUI	10_Travaux engagés	S1/2026	9800	11 270	21 423	15 227	OUI	Les dernières estimations chiffrées pour ce projet ont fortement évolué du fait de l'augmentation significative du coût du transformateur déphaseur et de l'actualisation globale de l'ensemble des coûts aux conditions économiques 2025.
Mutation 2 TR 63/20 kV à BAYET	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	-	-	9	9	OUI	Travaux induits sur le RPT par le déclenchement de la mutation des TR Enedis
PRATCLAUX MUTATIONS S3R TR311 ET TR312	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2027	-	-	1 445	45	NON	Travaux induits sur le RPT par le déclenchement de la mutation des TR Enedis dans le poste (extension nécessaire)
RAugmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV BARJAC – CROISIERE	NON	0_En surveillance de la dynamique		9180	10 557	10 557	-	NON	
Renforcement BAYET-SEMINAIRE 225kV	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2027	1080	1 242	1 118	176	NON	
Réutilisation de la liaison 63kV existante entre SEMINAIRE et CRESSANGE et passage en 225 kV	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2029	2590	2 979	1 825	41	NON	
SELF DE MONTLUCON	NON	21_Travaux Abandonnés		2750	3 163	3 162	-	NON	Une self est décidée à Montvicq par RTE La besoin de self de Montlucon est donc obsolète
STE SAUVES : Création d'une self shunt 63kV de 15MVAR au poste de STE SAUVES	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S1/2028	1870	2 151	2 500	-	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Travaux induits post mutation TR312 au poste de NEUSSARGUES	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2027	-	-	26	-	NON	Travaux induits sur le RPT par le déclenchement de la mutation d'un transformateur ENEDIS prévu au schéma
VALLON_63KV_PVH ENEDIS	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2023	-	-	78	78	OUI	Travaux induits sur le RPT par le déclenchement de la création d'un transformateur ENEDIS prévu au schéma

Travaux de renforcement réalisés par Enedis										
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NO N)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires	
AIGUEPERSE - Mutation TR311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	731	838	838	0	NON		
AIGUEPERSE - Mutation TR313 de 20 en 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à LA VERNELLE	
AMPLEPUIS - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	951	1 091	1 091	0	NON		
ANCIZES (LES) - Mutation TR311 de 20 en 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à NEUSSARGUES	
ANCIZES (LES) - Mutation TR312 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	951	1 091	1 091	0	NON		
BAYET - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	731	838	226	226	OUI	Récupération d'un TR dans un autre poste pour respecter les délais	
BAYET - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	731	838	226	226	OUI	Récupération d'un TR dans un autre poste pour respecter les délais	
BOUBLE (LA) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2030	731	838	838	0	NON		
BOURBON-L ARCHAMBAULT - Mutation TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2028	731	838	838	30	OUI		
CHANGY - Mutation TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	731	838	838	18	OUI	Travaux transféré depuis NYONS	
CHAPELLE DU BARD (LA) - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à JUSSAC	
CHATEAUNEUF-DU-RHONE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	731	838	843	67	OUI		
CHATEAUNEUF-DU-RHONE - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	9_Travaux commandés	2027	731	838	843	30	OUI	Mutation étudiée pour Nouveau Plan de Tension Enedis	
CHEYLARD (LE) - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	731	838	838	0	NON		
CHEYLARD (LE) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	731	838	838	0	NON		
COINDRE - Mutation du TR 413 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	743	852	852	104	NON	Mutation étudiée pour Nouveau Plan de Tension Enedis	
COULEUVRE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	951	1 091	1 091	65	OUI		
CRESSANGES - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	731	838	1 071	1 071	OUI	Surcoût lié à la nécessité de réfection du banc transformateur non prévue initialement	
CRUET - Mutation d'1 TR de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	731	838	838	0	NON		
CRUET - Mutation d'1 TR de 20 en 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés			0	0	0	NON	Travaux transférés à PRATCLAUX	

Travaux de renforcement réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NO N)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
DIEULEFIT - Mutation TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2028	731	838	838	0	NON	
DOMPIERRE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	731	838	890	844	OUI	
DOMPIERRE - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	731	838	919	872	OUI	
GATELLIER - Mutation du TR 411 de 20 en 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2027	743	852	852	7	OUI	
JUSSAC - Mutation du TR 411 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	743	852	972	972	OUI	Surcoût lié à du terrassement non prévu (fourreaux existants inutilisables) et au matériel transformateur (option régleur à plage élargie)
JUSSAC - Mutation du TR 413 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	731	838	936	936	OUI	Surcoût lié au matériel transformateur (option régleur à plage élargie)
LANGEAC - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	731	838	838	0	NON	
LANGEAC - Mutation du TR 312 de 10 en 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2029	731	838	838	0	NON	
LANOBRE - Mutation du TR 411 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	743	852	852	0	NON	
LAURAC-MONTREAL - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	731	838	838	0	NON	
LAUSSONNE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2028	731	838	838	0	NON	
LIORAN - Mutation du TR 311 de 10 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	731	838	838	0	NON	
LOUDES - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	731	838	838	104	OUI	
MASSIAC - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	731	838	1 037	115	OUI	Mise en conformité de la loge TR nécessaire
MOTZ - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à BAYET
NEUSSARGUES - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	731	838	838	73	OUI	Travaux transférés depuis LES ANCIZES
NEUSSARGUES - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2027	951	1 091	1 091	74	OUI	
NYONS - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à CHANGY
PALISSE (LA) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	731	838	838	0	NON	
PRATCLAUX - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	9_Travaux commandés	2028	731	838	1 693	0	OUI	Travaux transférés depuis CRUET, extension du PS nécessaire avec reconstruction banc transformateur

Travaux de renforcement réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NO N)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
PRATCLAUX - Mutation du TR 312 de 10 en 36 MVA	OUI	9_Travaux commandés	2027	2 301	2 639	2 639	588	OUI	
SALZUIT - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	731	838	838	1	OUI	Mutation étudiée pour Nouveau Plan de Tension Enedis
ST-FLOUR - Mutation du TR 313 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	731	838	955	955	OUI	Surcoût lié aux difficultés pendant le chantier avec le contrôle-commande existant
ST-SAUVES - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	731	838	838	414	OUI	
ST-SAUVEUR - Mutation du TR 312 de 10 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	731	838	838	0	NON	
SURY-LE-COMTAL - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2030	731	838	838	0	NON	
TENAY - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	731	838	838	0	NON	
VALLON - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	731	838	914	914	OUI	Surcoût lié au renouvellement des liaisons 630mm²
VARENNES-SUR-ALLIER - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	951	1 091	1 755	1 583	OUI	Mutation en place pour place impossible, nécessité d'étendre le terrain du poste source avec reconstruction d'un nouveau banc TR
VARENNES-SUR-ALLIER - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	951	1 091	1 755	607	OUI	Mutation en place pour place impossible, nécessité d'étendre le terrain du poste source avec reconstruction d'un nouveau banc TR
VERNELLE (LA) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	731	838	1 084	1 084	OUI	Travaux transférés depuis VERNOSC, surcoût du à la nécessité de mettre en conformité la loge transformateur
VERNOSC - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à VERNELLE (LA)
VERNELLE (LA) - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	731	838	838	0	NON	Travaux transférés depuis AIGUEPERSE
VICHY - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	731	838	838	0	NON	
VILLEFRANCHE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	731	838	838	0	NON	
VILLEFRANCHE - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2028	731	838	838	0	NON	
VOINGT - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	731	838	838	834	OUI	
VOULTE (LA) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	831	953	953	0	NON	
YDES - Mutation du TR 411 de 20 MVA en 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	743	852	852	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NO N)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
CREATION_LIAISON_SOUTERRAINE_22 5kV_ENVAL_ST-PIERRE-ROCHE	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	17875	20556	14837	14562	OUI	Baisse des coûts estimés grace à la levée de risque et optimisation du tracé
Création du poste 225/20 kV de COUCOURON OUEST ARDECHE	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2029	4000	4600	9861	114	NON	Evolution de consistance : la longueur de raccordement du futur poste dépend de l'emplacement qui sera définie dans le cadre de la concertation actuellement en cours.
Création du poste 225/20 kV de CREST BIS	NON	1_Décision d'ouverture du projet		9900	11385	16502	11	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Création du poste 225/20 kV de DROME SUD	NON	1_Décision d'ouverture du projet		3910	4497	8103	1	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Création du poste 225/20 kV de GATELLIER SUD	NON	1_Décision d'ouverture du projet		3910	4497	6492	3	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Création du poste 225/20 kV de LA MURE BIS	NON	1_Décision d'ouverture du projet		3910	4497	9808	2	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Création du poste 225/20 kV de MOULINS EST	OUI	2_Approbation du DPP	S2/2030	8550	9833	32699	432	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Création du poste 225/20 kV de OUEST ALLIER	NON	3_Fin de concertation		1700	1955	2920	118	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Création du poste 225/20 kV de SUD ALLIER	NON	3_Fin de concertation		1700	1955	2632	146	NON	Evolution de consistance : ce projet intègre le coût de création d'une voie de transmission pour assurer la protegeabilité du poste.
Création du poste 225/63 kV des ANCIZES	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	5950	6843	9096	9096	OUI	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2025. La hausse des coûts s'explique principalement par l'augmentation du prix du transformateur.
Création du poste 225/63kV de Langeac	OUI	3_Fin de concertation	S2/2028	22500	25875	32585	1337	OUI	Evolution du chiffrage aux conditions économique de 2025, le coût des études et travaux a augmenté et le coût du projet intègre une part de risque.
Création du poste 225kV de Ste Eugénie de Villeneuve	OUI	6_Sécurisation du foncier	S2/2028	3452	3970	15994	1108	OUI	Projet de création du S3R Auvergne repris dans le S3R AURA.
Création du poste 400/225/63 kV de CENTRE ALLIER	OUI	3_Fin de concertation	S2/2030	21960	25254	41762	681	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Création du poste 63/20 kV de BARONNIES	NON	1_Décision d'ouverture du projet		29400	33810	24033	128	NON	A ce stade, la position précise du futur poste de Baronnies est incertaine. L'emplacement final du poste sera donné par la concertation.

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
Création du poste 63/20 kV de LIMOUZAT BIS	NON	2_Approbation du DPP		2560	2944	815	12	NON	Gain en consistance : poste étudié en piquage au lieu d'entrée en coupure
Création du poste de LOGISNEUF 400/225kV	NON	0_En surveillance de la dynamique		14770	16986	16986	-	NON	
EXTENSION POSTE ST PIERRE ROCHE 225KV	NON	0_En surveillance de la dynamique		1100	1265	1265	-	NON	Ces travaux correspondent à la création du poste 225 kV de St Pierre Roche en étape 2
Evolution du poste de GATELLIER	OUI	9_Travaux commandés	S1/2027	4785	5503	10402	3531	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025
Evolution du poste de LAVEYRUNE	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2033	4500	5175	7104	378	NON	
Evolution du poste de LOGISNEUF	NON	0_En surveillance de la dynamique		4180	4807	4807	-	NON	
Evolution du poste de SAVIGNAC	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2030	4785	5503	9610	5	NON	
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de SALETTES	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2028	100	115	3280	-	NON	Transfert Chapelle du Bard vers Salettes incluant la création d'un jeu de barre transféré depuis le poste de Limouzat-Bis: la création du JDB explique principalement l'augmentation du coût.
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de VALLON	OUI	10_Travaux engagés	S2/2026	100	115	1231	1151	OUI	Projet transféré depuis La Durre
Raccordement d'un transformateur 63/20kV au poste de COULEUVRE	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2028	800	920	2960	-	NON	Transfert Die vers Couleuvre
Raccordement d'un transformateur 63/15 kV au poste de BELLENAVES	OUI	10_Travaux engagés	S1/2026	800	920	1658	735	oui	Evolution de consistance : nécessité de réaliser le déplacement d'un départ au niveau du poste pour minimiser la gêne occasionnée par les opérations de maintenance ultérieures
Raccordement d'un transformateur 63/15 kV au poste de SEMINAIRE	NON	20_Travaux Transférés			-			NON	Transfert de Séminaire vers La Vernelle
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de BAYET	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2029	100	115	115	-	NON	
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de BEAUREPAIRE	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	413	475	269	269	OUI	Gain sur la consistance : le poste fait en outre l'objet de travaux de restructuration, le coût du raccordement a pu être optimisé grâce à ses travaux réalisés par ailleurs
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de CHAPELLE DU BARD	NON	20_Travaux Transférés			-			NON	Transfert Chapelle du Bard vers Salettes
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de CHAUDES AIGUES	OUI	9_Travaux commandés	S2/2027	800	920	1877	67	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2025

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NO N)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de DIE	NON	20_Travaux Transférés			-			NON	Transfert de Die vers Coulevre
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de DONJON	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	800	920	1350	1276	OUI	
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de LA DURRE	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2027	100	115	1090	-	NON	Transfert de la Durre vers Vallon, puis de Dunières vers La Durre. Avant-projet simplifié en cours
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de LEYGUES	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2026	800	920	1268	1166	OUI	Chiffage actualisé aux conditions économiques de 2025
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de LOUDES	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2029	619	712	2880	-	NON	
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de MONTJOYER	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	100	115	159	159	OUI	Chiffage actualisé aux conditions économiques de 2025
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de MONTLUCON	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	100	115	214	194	OUI	Chiffage actualisé aux conditions économiques de 2025
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de ST FLOUR	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	S2/2027	100	115	302	31	NON	Chiffage actualisé aux conditions économiques de 2025
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de ST PRIX	OUI	9_Travaux commandés	S2/2026	800	920	1446	251	OUI	Chiffage actualisé aux conditions économiques de 2025
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de VARENNE sur Allier	non	0_En surveillance de la dynamique	S2/2029	100	115	115	-	NON	
Raccordement d'un transformateur 63/15 kV au poste de VERNELLE	NON	0_En surveillance de la dynamique		100	115	115	-	NON	Transfert de Séminaire vers La Vernelle
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de LENTIGNY	NON	20_Travaux Transférés			-			NON	Transfert Lentigny vers Loudes
Raccordement d'un autre transformateur 63/20 kV au poste de DONJON	NON	20_Travaux Transférés			-			NON	Transfert de Donjon vers Varennes
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de DUNIERES	NON	20_Travaux Transférés			-			NON	Transfert de Dunières vers La Durre
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de ST MARCELLIN	NON	20_Travaux Transférés			-			NON	Transfert de St-Marcellin vers Bayet

Travaux de création réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
AIGUEPERSE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	637	731	731	0	NON	
AMPLEPUIIS - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	807	926	926	3	NON	
ANCIZES (LES) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	415	476	476	0	NON	
ARLANDE (L) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	226	259	259	0	NON	
ARLOD - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	637	731	731	0	NON	
AUBENAS - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	637	731	731	0	NON	
AURILLAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	637	731	731	0	NON	
BARONNIES - Création PS avec 1 TR de 20 MVA et 1 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	3 770	4 324	4 324	16	NON	
BAYET - Ajout de deux 1/2 rames	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2024	1 030	1 181	1 478	1 478	OUI	Surcoût lié à la hausse de prix des 1/2 rames non couverte par le TP12a (+110k€/demi-rame)
BAYET - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2029	1 384	1 587	1 587	0	NON	Travaux transférés depuis ST-MARCELLIN
BEAUREPAIRE - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	1 384	1 587	1 719	338	OUI	Surcoût lié à la configuration du poste avec nécessité de faire une liaison souterraine entre la cellule HTB et le transformateur
BELLENAVES - Ajout d'un TR de 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	10_Travaux engagés	2026	2 061	2 364	3 054	2 104	OUI	Surcoût de 400k€ pour aménagement terrain et pistes pour création du jeu de barres HTB, au matériel 1/2 rame (+110k€) et nécessité d'un auto-transformateur 20/15kV entre les 1/2 rames non chiffrés initialement (+120k€)
BOULIEU - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2028	196	225	824	16	NON	Nécessité de construire un bâtiment 1/2 rame avec une extension foncière non prévue initialement
BOURBON-L ARCHAMBAULT - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	637	731	731	0	NON	
CHAPELLE DU BARD (LA) - Ajout d'un TR de 20 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés vers SALETES
CHAPELLE DU BARD (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	397	455	455	0	NON	
CHATEAUNEUF-DU-RHONE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2027	637	731	831	90	NON	Nécessité de rehausser le bâtiment pour respecter la cote du PPRI
CHAUDES AIGUES - Ajout d'un TR de 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2027	1 476	1 693	1 693	65	OUI	

Travaux de création réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
CHAUDS AIGUES - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2027	385	442	442	0	NON	
CHEYLARD (LE) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	637	731	731	0	NON	
CHEYLARD (LE) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Transféré vers VALLON
CLUSE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	1_Décision d'ouverture du projet	2029	586	672	672	0	NON	
COMMENTRY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	415	476	476	0	NON	
COTE-ST-ANDRE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2031	637	731	731	0	NON	
COUCOURON-OUEST-ARDECHE - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2029	5 690	6 526	6 526	66	NON	
COULEUVRE - Ajout d'un TR de 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2028	1 284	1 473	1 473	8	NON	Travaux transférés depuis DIE
CREST - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	415	476	476	0	NON	
CREST-BIS - Création PS en 225 KV avec 1 TR 80MVA et 2 1/2 rames	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	5 500	6 309	6 309	30	NON	
CRUET - Ajout d'une 1/2 rame	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à PRATCLAUX
CRUET - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	616	707	707	0	NON	
DIE - Ajout d'un TR de 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés			0	0	0	NON	Travaux transférés à COULEUVRE
DIE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2032	175	201	201	0	NON	
DIEULEFIT - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	637	731	731	0	NON	
DOMPIERRE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	415	476	476	0	NON	
DONJON (LE) - Ajout d'un TR 20 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à VARENNES-SUR-ALLIER
DONJON (LE) - Ajout d'un TR 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	2 269	2 603	3 124	3 124	OUI	Surcoût de 500k€ pour extension du terrain (terrain, plateforme, pistes, clôture) pour ajout self RTE dans le poste
DONJON (LE) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	1_Décision d'ouverture du projet	2029	364	418	418	0	NON	

Travaux de création réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
DROME-SUD - Création PS en 225 avec 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	2_Approbation du DPP	2031	5 614	6 439	6 439	30	NON	
DROME-SUD - Création PS Etape 2eme TR + 2 1/2 rames	NON	2_Approbation du DPP	2032	3 546	4 067	4 067	0	NON	
DUNIERES - Ajout d'un TR de 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés	2032	0	0	0	0	NON	Travaux transférés vers LA DURRE
DUNIERES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	226	259	259	0	NON	
DURRE (LA) - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2027	1 284	1 473	1 997	77	OUI	Travaux transférés depuis DUNIERES, besoin d'une extension foncière non prévue initialement
ESTRESSIN - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	637	731	731	0	NON	
GATELLIER - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	415	476	476	0	NON	
GATELLIER-SUD - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	2_Approbation du DPP	2030	5 510	6 320	6 320	30	NON	
JOUX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2028	226	259	259	0	NON	
LANGÉAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	637	731	731	0	NON	
LAVEYRUNE - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	0_En surveillance de la dynamique	2031	7 500	8 603	8 603	30	NON	
LENTIGNY - Ajout d'un TR 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés	2028	0	0	0	0	NON	Travaux transférés à LOUDES
LEYGUES - Ajout d'un TR de 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	10_Travaux engagés	2026	1 861	2 135	2 213	2 213	OUI	
LIMOUZAT-BIS - Création PS 63/20 avec un TR de 36 MVA et une 1/2 rame	NON	2_Approbation du DPP	2030	3 875	4 445	4 445	54	NON	
LIORAN - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	397	455	455	0	NON	
LOUDES - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	10_Travaux engagés	2026	586	672	672	104	OUI	
LOUDES - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2029	1 476	1 693	1 693	0	NON	Travaux transférés depuis LENTIGNY
MARIE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2028	637	731	731	0	NON	
MASSIAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2028	226	259	259	0	NON	
MAURIAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	907	1 040	1 040	0	NON	

Travaux de création réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
MONTAIGUT LE BLANC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	415	476	476	0	NON	
MONTELMAR - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	415	476	476	0	NON	
MONTJOYER - Ajout d'un TR 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	1 861	2 135	2 556	2 556	OUI	Surcoûts liés au matériel et bâtiment 1/2 rame et à l'option régulateur à plage élargie sur le transformateur
MONTLUCON - Ajout d'un TR de 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	1 912	2 193	3 076	3 047	OUI	Surcoût lié au terrain nécessitant un pompage pendant la construction du bâtiment rame et la mise en place de fondations sur micro-pieux pour le bâtiment rame et la travée transformateur
MONTREVEL - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	415	476	476	0	NON	
MORESTEL - Ajout d'une 1/2 rame	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2032	637	731	731	0	NON	
MOULINS-EST - Création PS Etape 2 1erTR 80 MVA + 2 1/2 rames	OUI	2_Approbation du DPP	2030	5 708	6 547	6 547	89	NON	
MOULINS-EST - Etape 3 : ajout 1 TR + 2 1/2 rames	NON	0_En surveillance de la dynamique	2031	3 546	4 067	4 067	0	NON	
MOULINS-EST - Etape 4 : ajout 1 TR + 2 1/2 rames	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	3 546	4 067	4 067	0	NON	
MURE-BIS - Création PS 225 KV avec 1 TR 80 et 2 1/2 rames	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	5 500	6 309	6 309	6	NON	
QUEST-ALLIER - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	3_Fin de concertation	2028	5 740	6 584	6 584	86	NON	
OYONNAX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés vers SALETES
OYONNAX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	247	283	283	0	NON	
PALISSE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	586	672	672	0	NON	
PLANTADES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	637	731	731	0	NON	
PLANTADES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	436	500	500	0	NON	
PRATCLAUX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2028	415	476	476	0	NON	Travaux transférés depuis CRUET
PRIVAS - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	637	731	731	0	NON	
SALETES - Ajout d'un TR 20 MVA et ajout 1/2 rame	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2028	1 626	1 865	1 865	90	NON	Travaux transférés depuis CHAPELLE DU BARD et OYONNAX

Travaux de création réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
SEMINAIRE - Ajout d'un TR 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés vers LA VERNELLE
STE-HELENE-DU-LAC - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	10_Travaux engagés	2026	637	731	860	805	OUI	Achat d'un module 1/2 rame "Poste Source Express" générant un gain de temps avec un surcoût estimé à 110k€ et surcoût supplémentaire lié à la distance entre les transformateurs et la rame
STE-HELENE-DU-LAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2030	436	500	500	0	NON	
ST-FLOUR - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	9_Travaux commandés	2027	1 476	1 693	1 693	138	OUI	
ST-MARCELLIN - Ajout d'un TR 36 MVA	NON	20_Travaux Transférés	2028	0	0	0	0	NON	Travaux transférés à BAYET
ST-PIERRE-ROCHE - Extension PS et racco transfo 225/20kV 80MVA et 2 1/2 rames	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	5 493	6 300	7 361	7 276	OUI	Surcoût lié à l'augmentation du prix des bâtiments et au prix issu de l'appel d'offre plus cher que prévu
ST-PRIX - Ajout d'un TR de 36 MVA	OUI	9_Travaux commandés	2027	1 476	1 693	1 693	56	OUI	
ST-PRIX - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	9_Travaux commandés	2027	436	500	500	0	NON	
ST-SAUVES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	585	671	671	0	NON	
ST-SAUVEUR - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2030	637	731	731	0	NON	
SUD-ALLIER - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA, et 2 1/2 rames	NON	3_Fin de concertation	2029	5 690	6 526	6 526	72	NON	
SUPER-BESSE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	364	418	418	0	NON	
TARARE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2028	637	731	731	0	NON	
TARARE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	8_En attente du seuil de déclenchement	2032	436	500	500	0	NON	
TAUPE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	907	1 040	1 040	0	NON	
TENAY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2029	637	731	731	0	NON	
VALLON - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	10_Travaux engagés	2026	1 654	1 897	1 897	923	OUI	
VALLON - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	10_Travaux engagés	2027	436	500	500	94	OUI	Transféré depuis LE CHEYLARD
VARENNES-SUR-ALLIER - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	10_Travaux engagés	2026	1 027	1 178	1 178	752	OUI	

Travaux de création réalisés par Enedis

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
VARENNES-SUR-ALLIER - Ajout d'un TR 20 MVA	OUI	1_Décision d'ouverture du projet	2029	1 187	1 361	1 361	0	NON	Travaux transférés depuis LE DONJON
VERNELLE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	415	476	819	819	OUI	Surcoût lié au besoin de créer un bâtiment pour la nouvelle 1/2 rame, non prévu à l'origine
VICHY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	20_Travaux Transférés		0	0	0	0	NON	Travaux transférés à VERNELLE (LA)
VICHY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	415	476	476	0	NON	
VILLEFRANCHE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	415	476	476	0	NON	
VOINGT - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	11_Mise en service des ouvrages	2025	637	731	845	845	OUI	Surcoût lié au matériel rame (+110k€)
VOULTE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	637	731	731	0	NON	
VERNELLE (LA) - Ajout d'un TR 36 MVA	NON	0_En surveillance de la dynamique	2032	1 476	1 693	1 693	0	NON	Travaux transférés depuis SEMINAIRE
Création d'un TR 225/63kV aux Ancizes : impact actifs Enedis	OUI	10_Travaux engagés	S2-2025	0	0	61	11	OUI	Travaux Enedis suite ajout TR 225/63kV RTE : reprise de l'alimentation des TSA

Travaux de création réalisés par ESS

Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2025 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2025 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2025 en k€	Projet engagé	Commentaires
Création d'une demi-rame au poste d'ARGONAY		Non	0_En surveillance de la dynamique		720	828	828	0	Non

4. Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en développement inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

5. Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
ABBAYE	0,0	0,0	0,0
ABBAYE	3,0	0,0	3,0
ABONDANCE	7,3	0,2	7,1
ACHILLE LIGNON	3,6	0,3	3,3
AIGUEBELLE	0,0	0,0	0,0
AIGUEBELLE	2,9	2,8	0,1
AIGUEPERSE	21,7	15,6	6,1
AIME	2,7	0,8	1,9
AIX-LES-BAINS	9,9	8,8	1,1
ALBERTVILLE	0,0	0,0	0,0
ALLEMENT	0,0	0,0	0,0
ALLIERES	9,6	4,0	5,6
ALLINGES	0,0	0,0	0,0
ALPE-D HUEZ	4,3	2,1	2,2
AMBERIEU	15,9	9,3	6,6
AMBERT	15,0	13,6	1,4
AMPERE	14,3	5,3	9,0
AMPLEPUIS	19,4	6,5	12,9
AMPUIS	0,0	0,0	0,0
ANNEMASSE	10,9	5,2	5,7
ANNEYRON	25,1	21,7	3,4
AOSTE	29,6	29,3	0,3
ARACHES	3,9	0,6	3,3
ARC 1800	9,2	0,2	9,0
ARGONAY	4,5	0,0	4,5
ARLOD	20,9	12,6	8,3
ARLY	0,0	0,0	0,0
AUBENAS	39,0	16,8	22,2
AURILLAC	44,6	43,5	1,1
AUSSOIS	1,7	1,1	0,6
AUZERETTE	4,5	0,0	4,5
AVORIAZ	5,0	0,0	5,0
BAJATIERE	5,1	3,1	2,0
BALAN	0,0	0,0	0,0
BARONNIES	20,0	0,0	20,0
BAS-EN-BASSET	15,2	5,0	10,2
BAYET	232,1	205,4	26,7
BEAUFORT	2,8	1,1	1,7
BEAUMONT-MONTEUX	0,0	0,0	0,0
BEAUREPAIRE	41,7	24,3	17,4

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
BEAUVOIR (CHATTE)	0,0	0,0	0,0
BELLE-ETOILE	7,6	4,5	3,1
BELLENAVES	29,9	28,6	1,3
BELLEVILLE	0,5	0,1	0,4
BELLEVILLE	0,0	0,0	0,0
BELLEVUE	16,7	18,2	-1,5
BELLEY	10,2	7,5	2,7
BELLIGNAT	13,9	2,1	11,8
BENY	0,0	0,0	0,0
BERMONTS	0,0	0,0	0,0
BESSEY	14,2	2,4	11,8
BETTANT	0,0	0,0	0,0
BILLY	0,0	0,0	0,0
BIOGE	7,5	0,8	6,7
BIONNAY	0,0	0,0	0,0
BISSORTE	12,7	0,5	12,2
BISSY	0,0	0,0	0,0
BLAVOZY	16,8	9,8	7,0
BOEGE	7,8	3,2	4,6
BOIS-TOLLOT	0,0	0,0	0,0
BOLOZON	0,0	0,0	0,0
BONNETERRE	9,9	0,6	9,3
BONNEVILLE	8,2	1,1	7,1
BORLY	8,3	3,9	4,4
BOUDEYRE	0,0	0,0	0,0
BOULIEU	33,5	27,9	5,6
BOURBON-L ARCHAMBAULT	28,3	30,4	-2,1
BOURG-DE-THIZY	7,0	4,7	2,3
BOURG-ST-MAURICE	0,0	0,0	0,0
BOURNILLON	0,0	0,0	0,0
BOZEL	12,9	0,3	12,6
BRACHAY	11,2	11,9	-0,7
BREVIERES (LES)	5,0	0,0	5,0
BRIOUDE	23,9	22,2	1,7
BROTTEAUX	2,3	0,0	2,3
BROU	30,6	17,1	13,5
BUISSON-ROND	14,7	8,7	6,0
BURCIN	16,2	10,8	5,4
BUSSIÈRES	12,1	19,1	-7,0
CAILLOUX-SUR-FONTAINES	0,0	0,0	0,0
CALYPSO	0,0	0,0	0,0
CEBAZAT	11,1	9,5	1,6

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
CELLES	8,8	6,9	1,9
CENTRE-ALLIER	0,0	0,0	0,0
CHAMBERY	0,0	0,0	0,0
CHAMBON-FEUGEROLLES	0,0	0,0	0,0
CHAMONIX	7,4	0,4	7,0
CHAMPAGNIER	13,4	5,1	8,3
CHAMP-DE-L AYGUES	0,0	0,0	0,0
CHAMP-DU-GEAI	9,8	7,6	2,2
CHAMPRADET	10,9	10,1	0,8
CHAMP-ROLLAND	0,0	0,0	0,0
CHANGY	35,9	29,3	6,6
CHANOZ	0,0	0,0	0,0
CHARLIEU	9,7	8,7	1,0
CHARPENAY	22,0	0,0	22,0
CHASSE	0,0	0,0	0,0
CHATEAUNEUF	0,0	0,0	0,0
CHATEAUNEUF-DU-RHONE	39,5	35,7	3,8
CHAUDES AIGUES	42,9	30,2	12,7
CHAVANOD	0,0	0,0	0,0
CHAZELLES	25,7	15,9	9,8
CHEDDE	0,0	0,0	0,0
CHESSY-LES-MINES	7,8	3,8	4,0
CHEVENE	0,0	0,0	0,0
CIVRIEUX	9,7	8,6	1,1
CIZE	0,0	0,0	0,0
CLUSES	12,2	2,7	9,5
COINDRE	22,8	13,8	9,0
COMBEAUX	0,0	0,0	0,0
COMBETTE	0,0	0,0	0,0
COMMENTRY	26,5	25,1	1,4
CONFLUENT	9,2	1,0	8,2
CONTAMINE	0,0	0,0	0,0
CORDEAC	9,3	0,0	9,3
CORNIER (E.D.F. ET S.N.C.F.)	8,8	7,6	1,2
COUCOURON-OUEST-ARDECHE	81,5	28,8	52,7
COULANGE	0,0	0,0	0,0
COULEUVRE	49,2	50,9	-1,7
COURPIERE	48,4	46,3	2,1
COURS	11,7	6,3	5,4
CRAN	11,7	2,2	9,5
CRAPONNE	9,8	8,9	0,9
CRESSANGES	19,3	17,7	1,6

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
CREST	32,8	36,2	-3,4
CREST-BIS	80,0	0,0	80,0
CROIX-DE-NEYRAT	13,3	6,5	6,8
CROIX-ROUSSE	16,6	0,2	16,4
CROLLES	2,7	0,0	2,7
CRUET	25,2	14,6	10,6
CRUSEILLES	6,0	6,2	-0,2
CRUSSOL	17,3	15,3	2,0
CUDRAZ	0,0	0,0	0,0
CULOZ	0,0	0,0	0,0
CUSSET-POSTE	34,9	14,5	20,4
DARDILLY	9,7	4,5	5,2
DECINES	6,8	3,7	3,1
DIE	14,2	7,7	6,5
DIEULEFIT	38,9	10,3	28,6
DOMENE	11,3	5,4	5,9
DOMPIERRE	34,6	36,7	-2,1
DORE	29,1	13,2	15,9
DOUVAIN	19,2	7,3	11,9
DRAC-INFERIEUR	12,9	13,4	-0,5
DROME-SUD	160,0	0,0	160,0
DRUMETTAZ	14,3	4,9	9,4
DUNIERES	14,2	6,2	8,0
ECHALAS	0,0	0,0	0,0
ENVAL	9,3	4,5	4,8
EPIERRE	0,0	0,0	0,0
ESPAGNOUX	6,6	1,9	4,7
ESTRESSIN	6,8	4,8	2,0
ETOILE-SUR-RHONE	27,0	11,8	15,2
EVIAN	5,3	1,8	3,5
EYBENS	5,1	1,7	3,4
FAVERGES	15,5	3,9	11,6
FEURS	12,8	13,4	-0,6
FIRMINY-VERT	6,3	2,3	4,0
FLAMINA	0,0	0,0	0,0
FLEYRIAT	0,0	0,0	0,0
FOND-DE-FRANCE	10,1	0,0	10,1
FONTGIEVE	2,6	0,5	2,1
FRENEY	0,0	0,0	0,0
FROGES	17,0	16,2	0,8
GAMPALOU	0,0	0,0	0,0
GANNAT	32,5	31,2	1,3

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
GATELLIER	32,5	38,1	-5,6
GATELLIER-SUD	80,0	14,5	65,5
GENAS	9,4	6,9	2,5
GENAY	8,6	6,9	1,7
GENISSIAT-POSTE	0,0	0,0	0,0
GERVANS	0,0	0,0	0,0
GEX	6,2	4,7	1,5
GILLY	0,0	0,0	0,0
GIVORS	0,0	0,0	0,0
GIVORS-BANS	30,3	14,4	15,9
GLANDON	0,0	0,0	0,0
GRAND-COEUR	4,4	1,8	2,6
GRAND-COURBIS	7,0	4,6	2,4
GRANDE-ILE	0,0	0,0	0,0
GRANDS-VIOLETS	0,0	0,0	0,0
GRANDVAL	0,0	0,0	0,0
GRAND-VERGER	8,1	4,4	3,7
GRENAY	0,0	0,0	0,0
GREPILLES	0,0	0,0	0,0
GUILHERAND	0,0	0,0	0,0
HAUTELUCE	0,0	0,0	0,0
HAUTERIVE	15,0	15,4	-0,4
HENRI-DEVILLE	1,0	0,0	1,0
ILE-VERTE	5,1	2,1	3,0
ISLE D ABEAU	9,3	8,1	1,2
ISSOIRE	32,0	30,6	1,4
IZERNORE	0,0	0,0	0,0
JACQUARD	16,7	4,3	12,4
JALLIEU	18,4	13,8	4,6
JOUX	17,4	8,1	9,3
JUSSAC	23,7	20,9	2,8
L ARBRESLE	12,5	10,1	2,4
L ARLANDE	14,7	12,1	2,6
L AUMONE	10,7	8,8	1,9
L HORME	8,5	4,0	4,5
LA BATHIE	0,0	0,0	0,0
LA BOISSE	25,0	0,0	25,0
LA BOUBLE	29,4	20,0	9,4
LA BOURNE	0,0	0,0	0,0
LA BRONSONNIERE	0,0	0,0	0,0
LA CHAPELLE DU BARD	5,9	1,0	4,9
LA CHAPELLE-DU-CHATELARD	16,9	8,8	8,1

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
LA CLUSE	31,8	11,7	20,1
LA COTE-ST-ANDRE	37,1	22,7	14,4
LA DURRE	78,6	76,6	2,0
LA FONT	40,0	40,0	0,0
LA GIROTTE	0,0	0,0	0,0
LA MOTTE SERVOLEX	5,6	4,3	1,3
LA MURE	6,1	7,0	-0,9
LA PALISSE	22,9	6,0	16,9
LA PLAGNE	2,1	0,0	2,1
LA SAULCE-SUR-RHONE	0,0	0,0	0,0
LA TAUPE	26,5	24,4	2,1
LA TOUR-DU-PIN	27,2	26,5	0,7
LA VANELLE	0,0	0,0	0,0
LA VERNELLE	100,7	98,9	1,8
LA VERPILLIERE	10,6	9,3	1,3
LA VOULTE	23,0	6,0	17,0
LAC-MORT	0,0	0,0	0,0
LAMASTRE	21,1	7,3	13,8
LA-MURE-BIS	80,0	0,0	80,0
LANGEAC	124,7	87,9	36,8
LANOBRE	31,5	12,2	19,3
LANSLEBOURG	1,9	1,9	0,0
LAURAC-MONTREAL	19,9	6,4	13,5
LAUSSONNE	10,0	9,1	0,9
LAVEYRUNE	0,0	0,0	0,0
LAVEYRUNE-BIS	248,5	159,7	88,8
LE BEC	12,2	8,7	3,5
LE CHAFFARD	0,0	0,0	0,0
LE CHEYLARD	35,0	1,5	33,5
LE COL	7,0	0,0	7,0
LE CORBIER	2,8	0,2	2,6
LE DONJON	35,2	33,8	1,4
LE LIMOUZAT	2,0	2,4	-0,4
LE POUZIN	0,0	0,0	0,0
LE PUY	8,0	5,6	2,4
LE RIVIER	0,2	0,0	0,2
LE TEIL	19,2	14,2	5,0
LE VERNEY	20,4	1,1	19,3
LENTIGNY	25,2	22,3	2,9
LEPAIREUX	0,0	0,0	0,0
LES ANCIZES	38,8	26,5	12,3
LES CADALLES	0,0	0,0	0,0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
LES ECHELLES	12,3	7,5	4,8
LES MENUIRES	9,3	3,7	5,6
LES MOURETTES	10,3	15,1	-4,8
LES SAISIES	4,6	0,3	4,3
LES SALELLES	16,0	3,3	12,7
LES TACHES	33,5	18,9	14,6
LEYGUES	23,0	39,4	-16,4
LIEVE	8,4	2,4	6,0
LIGNAT	0,0	0,0	0,0
LIMONY	0,0	0,0	0,0
LIMOUZAT-BIS	26,3	0,0	26,3
LIORAN	16,3	4,6	11,7
LIVET	0,0	0,0	0,0
LOGIS-NEUF	0,0	0,0	0,0
LONGEFAN	9,9	0,8	9,1
LONGERAY	0,0	0,0	0,0
LORIOLE	20,9	20,4	0,5
LOUDES	41,3	37,4	3,9
MALGOVERT	4,0	3,8	0,2
MALINTRAT	0,0	0,0	0,0
MALLIFAUD	1,0	0,0	1,0
MARCLAZ	0,0	0,0	0,0
MARIE	21,6	14,9	6,7
MARNISE (LA)	0,0	0,0	0,0
MARTRES DE VEYRE	12,6	10,9	1,7
MASSIAC	21,4	21,8	-0,4
MATEL	10,9	10,7	0,2
MAURIAC	47,3	35,9	11,4
MAURS	26,6	20,2	6,4
MEGEVE	7,4	1,0	6,4
MERMOZ	7,0	1,1	5,9
MESSIMY	8,5	5,3	3,2
MEUNIERES(LES)	0,0	0,0	0,0
MEXIMIEUX	17,1	8,1	9,0
MEYLAN	9,0	2,7	6,3
MEYSSE	0,0	0,0	0,0
MEYTHET	0,0	0,0	0,0
MEYZIEU	39,0	37,8	1,2
MEZEL	15,4	15,8	-0,4
MILLERY	21,7	17,3	4,4
MIONNAY	14,0	11,8	2,2
MIONS	64,4	14,7	49,7

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
MIRIBEL	7,7	6,9	0,8
MOINGT	16,4	14,7	1,7
MOIRANS	13,8	7,1	6,7
MONISTROL-D ALLIER	0,0	0,0	0,0
MONTAGNY-LES-LANCHES	7,5	5,0	2,5
MONTAIGUT-LE-BLANC	12,2	8,5	3,7
MONTALIEU	28,4	27,4	1,0
MONTELMAR	20,0	20,7	-0,7
MONTJOYER	29,8	21,8	8,0
MONTLUCON	133,0	130,4	2,6
MONTLUEL	0,0	0,0	0,0
MONTMELIAN	0,0	0,0	0,0
MONTPEZAT	10,4	0,6	9,8
MONTREVEL	36,8	37,0	-0,2
MONTROND	14,1	12,6	1,5
MONTVERDUN	37,5	38,5	-1,0
MONTVICQ	0,0	0,0	0,0
MORESTEL	21,1	9,0	12,1
MORZINE	8,1	1,4	6,7
MOTTARET	2,7	0,2	2,5
MOTZ	16,8	2,3	14,5
MOUCHE (LA)	29,3	5,4	23,9
MOULINS-EST	240,0	183,4	56,6
MOUTIERS	3,5	0,6	2,9
MOUX	0,0	0,0	0,0
MYANS	1,0	0,0	1,0
NANTET	0,0	0,0	0,0
NEULISE	12,4	11,2	1,2
NEUSSARGUES	51,5	50,7	0,8
NORD-OUEST	1,0	0,0	1,0
NYONS	19,8	5,0	14,8
OLLIERGUES	9,1	7,4	1,7
ORELLE	0,0	0,0	0,0
QUEST-ALLIER	40,0	0,0	40,0
OULLINS	10,7	3,9	6,8
OYONNAX	11,9	2,2	9,7
OZON	0,0	0,0	0,0
PAPIN	9,4	7,4	2,0
PARISET	4,2	0,9	3,3
PASSY	14,0	2,8	11,2
PATURAL	8,2	7,5	0,7
Pays Mauriacois	0,0	0,0	0,0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
PEAGE-DE-VIZILLE	22,0	22,0	0,0
PERELLE	0,0	0,0	0,0
PERRACHE	5,9	1,1	4,8
PIZANCON	38,6	30,9	7,7
PLANTADES	43,0	38,0	5,0
POISY	5,8	3,4	2,4
POLLIAT	0,0	0,0	0,0
POLYGONE	29,8	15,6	14,2
PONTCHARRA	0,0	0,0	0,0
PONT-DE-MENAT	12,0	10,9	1,1
PONT-EN-ROYANS	0,0	0,0	0,0
PONT-ESCOFFIER	7,8	0,0	7,8
PONT-EVEQUE	22,9	21,1	1,8
PONT-SALOMON	8,2	6,1	2,1
PORT-DU-TEMPLE	0,8	0,0	0,8
PORTES	0,0	0,0	0,0
POUGNY	3,3	2,5	0,8
PRALOGNAN	0,0	0,0	0,0
PRATCLAUX	22,6	20,5	2,1
PRAULIAT	7,7	5,2	2,5
PRAZ-ST-ANDRE	0,0	0,0	0,0
PRE-SEIGNEURS	22,5	17,3	5,2
PRESSY	0,0	0,0	0,0
PREVESSIN-MOENS	11,1	2,7	8,4
PRIVAS	19,4	9,4	10,0
PUBLIER	8,1	2,2	5,9
PYRIMONT	0,0	0,0	0,0
QUEIGE	0,0	0,0	0,0
QUINCIEUX	0,0	0,0	0,0
RAGEAT (LA)	0,0	0,0	0,0
RANDENS	0,0	0,0	0,0
REBOUL	0,0	0,0	0,0
REVENTIN	9,7	9,4	0,3
RILLIEUX	7,2	4,2	3,0
RIOM	55,1	54,9	0,2
RIORGES	22,1	20,3	1,8
RIOUPEROUX	0,0	0,0	0,0
RIVE-DE-GIER	5,2	4,2	1,0
RIVE-DE-GIER	0,0	0,0	0,0
RIVES	12,2	7,2	5,0
RIVIERE (LA)	15,4	2,6	12,8
ROANNE	17,2	11,6	5,6

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
ROCHETAILLEE	8,7	3,6	5,1
ROSSILLON	0,0	0,0	0,0
RULHAT	0,0	0,0	0,0
RUMILLY	0,0	0,0	0,0
SAINTE EUGENIE DE VILLENEUVE	0,0	0,0	0,0
SAINT-JEAN-DE-BOURNAY	27,5	17,1	10,4
SALAISE	19,0	12,0	7,0
SALETTES	30,6	25,0	5,6
SALLANCHES	9,0	0,4	8,6
SALZUIT	13,4	11,2	2,2
SANSSAC (L'EGLISE)	0,0	0,0	0,0
SARDON	8,2	7,1	1,1
SARRE	19,5	17,0	2,5
SAUSSAZ II (LA)	2,5	0,0	2,5
SAUTET (LE)	17,5	2,8	14,7
SAVIGNAC	22,0	7,4	14,6
SEMINAIRE	30,8	43,4	-12,6
SERRIERES	0,0	0,0	0,0
SERVAS	7,6	5,8	1,8
SERVES	0,0	0,0	0,0
SIBELIN	0,0	0,0	0,0
SINARD	5,7	4,5	1,2
SOLEIL (LE)	9,0	7,9	1,1
ST PIERRE ROCHE	88,2	9,7	78,5
ST-AMOUR	14,4	0,4	14,0
ST-ANDRE-DE-CORCY	1,0	0,0	1,0
ST-AVRE	1,6	1,1	0,5
ST-AVRE (SNCF)	0,0	0,0	0,0
ST-BERNARD	7,7	5,7	2,0
ST-BERON	0,0	0,0	0,0
ST-BONNET-LE-CHATEAU	11,2	9,5	1,7
ST-CLAIR	15,5	8,6	6,9
ST-EGREVE	7,1	5,0	2,1
ST-EGREVE CENTRALE	0,0	0,0	0,0
STE-HELENE-DU-LAC	60,8	46,6	14,2
STE-SIGOLENE	7,4	2,8	4,6
ST-ETIENNE-CANTALES	15,0	0,0	15,0
ST-FLOUR	34,0	41,4	-7,4
ST-GENIS-POUILLY	15,6	3,4	12,2
ST-GEORGES (SNCF)	0,0	0,0	0,0
ST-GUILLERME	17,7	5,1	12,6
ST-HILAIRE	0,0	0,0	0,0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
ST-JACQUES	8,6	7,3	1,3
ST-JEAN D ARDIERES	26,7	25,9	0,8
ST-JEAN-DE-SIXT	4,5	0,0	4,5
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	16,2	6,9	9,3
ST-JUST-SUR-LOIRE	12,7	8,9	3,8
ST-MARCELLIN	45,8	41,9	3,9
ST-MARTIN-LA-CHAMBRE	0,0	0,0	0,0
ST-MICHEL-DE-MAURIENNE	0,0	0,0	0,0
ST-PIERRE-COGNET	15,0	0,0	15,0
ST-PIERRE-D ALBIGNY	18,9	10,9	8,0
ST-PRIX	43,1	45,5	-2,4
ST-QUENTIN-FALLAVIER	21,6	15,0	6,6
ST-SAUVES	36,3	33,9	2,4
ST-SAUVEUR	33,9	5,0	28,9
ST-THOMAS-EN-ROYANS	22,8	8,7	14,1
ST-VALLIER	19,9	17,8	2,1
ST-VULBAS-EST	0,0	0,0	0,0
ST-YORRE	17,5	10,2	7,3
SUD-ALLIER	40,0	20,0	20,0
SUPER-BESSE	20,0	13,0	7,0
SURY-LE-COMTAL	15,2	4,8	10,4
TAIN (E.D.F. ET S.N.C.F.)	32,2	18,7	13,5
TANINGES	11,8	1,8	10,0
TARARE	68,9	8,4	60,5
TASSET	0,0	0,0	0,0
TAULHAC	11,6	11,8	-0,2
TENAY	28,7	4,7	24,0
TERRENOIRE	0,0	0,0	0,0
TERRES-FROIDES	0,0	0,0	0,0
THIERS	44,8	43,6	1,2
THONES	1,5	0,0	1,5
THONON	15,5	3,8	11,7
TIGNIEU	13,4	11,7	1,7
TOURNON (S.N.C.F.)	0,0	0,0	0,0
TREFFORT	10,8	8,6	2,2
TREVAS	0,0	0,0	0,0
TRICASTIN-POSTE(LE)	0,0	0,0	0,0
VAISE	14,6	3,9	10,7
VAL THORENS	0,6	0,0	0,6
VAL-D ISERE	6,3	0,1	6,2
VALENCE	17,5	17,2	0,3
VALLIERES	0,0	0,0	0,0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle(MW)
VALLON	51,5	59,1	-7,6
VALS	13,7	3,4	10,3
VARENNES-SUR-ALLIER	79,8	77,8	2,0
VAUCANSON	3,5	0,0	3,5
VAUGRIS	0,0	0,0	0,0
VEAUCHE	15,9	7,6	8,3
VENISSIEUX	28,5	11,9	16,6
VENTHON-POSTE	0,0	0,0	0,0
VERNOSC	9,2	7,8	1,4
VICHY	42,3	32,4	9,9
VICLAIRE	3,7	1,4	2,3
VIGNERES	16,0	3,5	12,5
VIGNOTAN	1,0	0,2	0,8
VILLARD-DE-LANS	14,6	5,8	8,8
VILLEFRANCHE	45,2	41,8	3,4
VILLEFRANCHE	0,0	0,0	0,0
VILLEREST	0,0	0,0	0,0
VINAY	11,2	4,5	6,7
VIRIAT	24,0	7,1	16,9
VIVIERS	0,0	0,0	0,0
VIZILLE	5,1	4,3	0,8
VOINGT	29,2	14,3	14,9
VOIRON	24,1	10,0	14,1
VOLVIC	7,1	2,9	4,2
VOLVON	0,0	0,0	0,0
VONNAS	0,0	0,0	0,0
VOREPPE	15,7	4,0	11,7
VOUGY	7,8	3,2	4,6
YDES	22,6	8,6	14,0
YENNE	7,8	7,5	0,3
YSSINGEAUX	23,7	12,1	11,6
YZEURE	54,8	60,5	-5,7